

Aujourd'hui



A7 CARLOS SALINAS

Le nouveau président du Mexique, Carlos Salinas, âgé de 40 ans, prête le serment d'investiture sous les protestations de l'opposition.

C1 TAUX D'ESCOMPTE

L'augmentation du taux d'escompte de la Banque du Canada devrait entraîner sous peu une hausse du taux de base des banques à charte.



S13 HERVE FILION

Pas étonnant que je gagne des courses, c'est mon métier, affirme Herve Filion, 49 ans, recordman du monde des courses sous harnais.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier	B11 à B14
marchandises	B14, C9
emplois	C9 à C11
automobiles	C11, C12
propositions d'affaires	C3
Arts et spectacles	B4 à B10
horaires	B8, B9
Bandes dessinées	C10
Décès	C13
Economie	C1 à C8
Etes-vous observateur?	B11
Feuilleton	B13
Horoscope	B12
La Presse des SIX-DOUZE	A8
Le monde	A6, A7
Mots croisés	C11, S10
Mot mystère	C9
Quoi faire	A10

GRAND
LE TEMPS
SUPPLÉMENTAIRE
À LA STCLIM
SERA PIÈRE EN
1989

... ON CONNAÎT DÉJÀ
LE NOMBRE DE JOURS
DE MALADIE ET PIS
MOI, J'VAIS, HE LAS,
ENTERRE MA 12^e
GRAND-MÈRE!



La Cour rendra son jugement sur la Loi 101 le 15 décembre

JOYCE NAPIER

Mettant un terme à l'incertitude qui régnait depuis plusieurs mois, la Cour suprême a annoncé hier que le jugement sur les dispositions de la Loi 101 concernant la langue d'affichage et les raisons sociales, sera rendu le jeudi 15 décembre.

Le plus haut tribunal du pays mettra ainsi un point final à la saga judiciaire de la Charte de la langue française et renverra la balle aux politiciens.

Cette décision tant attendue sera donc rendue publique deux ans après celle de la Cour d'appel du Québec, à quelques jours près. Le

plus haut tribunal de la province avait décidé, le 22 décembre 1986, que le Québec n'avait pas le droit d'obliger les commerces à afficher en français seulement.

Certaines dispositions de la Charte de la langue française, dont l'article 58 sur l'affichage et l'article 69 sur les raisons sociales, contreviennent à la liberté d'expression, avait alors tranché la Cour d'appel.

Dans une décision unanime, les cinq juges de la Cour d'appel avaient conclu que la liberté d'expression englobait «le discours commercial». Ils basaient leur jugement tant sur la Charte québécoise des droits de la personne que sur la Charte canadienne des droits et libertés.

Même si ce jugement devait être confirmé dans deux semaines par la Cour suprême, le dernier mot appartiendra aux hommes politiques. Le gouvernement du Québec peut, s'il le désire, faire en sorte que le français soit la seule langue d'affichage et des raisons sociales. Il peut faire adopter par l'Assemblée nationale une loi qui stipulera que ces deux articles s'appliquent malgré la Charte québécoise et peut également invoquer la clause «nonobstant» pour soustraire la Loi 101 à la Charte canadienne.

Deux causes sont à la racine de ce débat. D'une part, il y a celle de cinq commerces montréalais qui contestent ces dispositions de

VOIR LOI 101 EN A 2

Bourassa s'arme pour éviter un «autre St-Basile»

DENIS LESSARD
TROIS-RIVIÈRES

Pour éviter un «Saint-Basile linguistique», le gouvernement du Québec a déjà prévu toute sa stratégie pour répondre au jugement de la Cour suprême sur la constitutionnalité de la Loi 101 sur la langue d'affichage, attendu le 15 décembre.

«Si on ne se préparait pas, vous diriez qu'on est incohérent», a soutenu hier le premier ministre Bourassa, de passage en Mauricie pour l'annonce d'un investissement à l'aluminerie Pechiney de Bécancour.

Le jour où la Cour suprême tranchera, «il n'y aura ni tempête ni tourmente», a dit M. Bourassa. Un quotidien de Québec révélait hier le contenu d'un scénario détaillé de la réaction du gouvernement, des la publication du jugement du plus haut tribunal du pays.

L'objectif avoué de ces stratégies, selon le scénario est «d'éviter l'improvisation qui menerait au chaos». Pour les conseillers de M. Bourassa, il importe que le gouvernement donne l'image d'un «navigateur qui conserve le cap malgré tempête ou turbulence».

«On veut éviter un autre Saint-Basile», a confié un proche collaborateur du premier ministre Bourassa, rappelant le climat de panique qui avait frappé le «bunker» (le bureau de M. Bourassa) lors de l'incendie en août dernier de l'entrepôt de BPC dans cette municipalité de la Rive-Sud.

Pour M. Bourassa, cependant «on ne peut parler de plan d'urgence pour un jugement qu'on at-

VOIR BOURASSA EN A 2

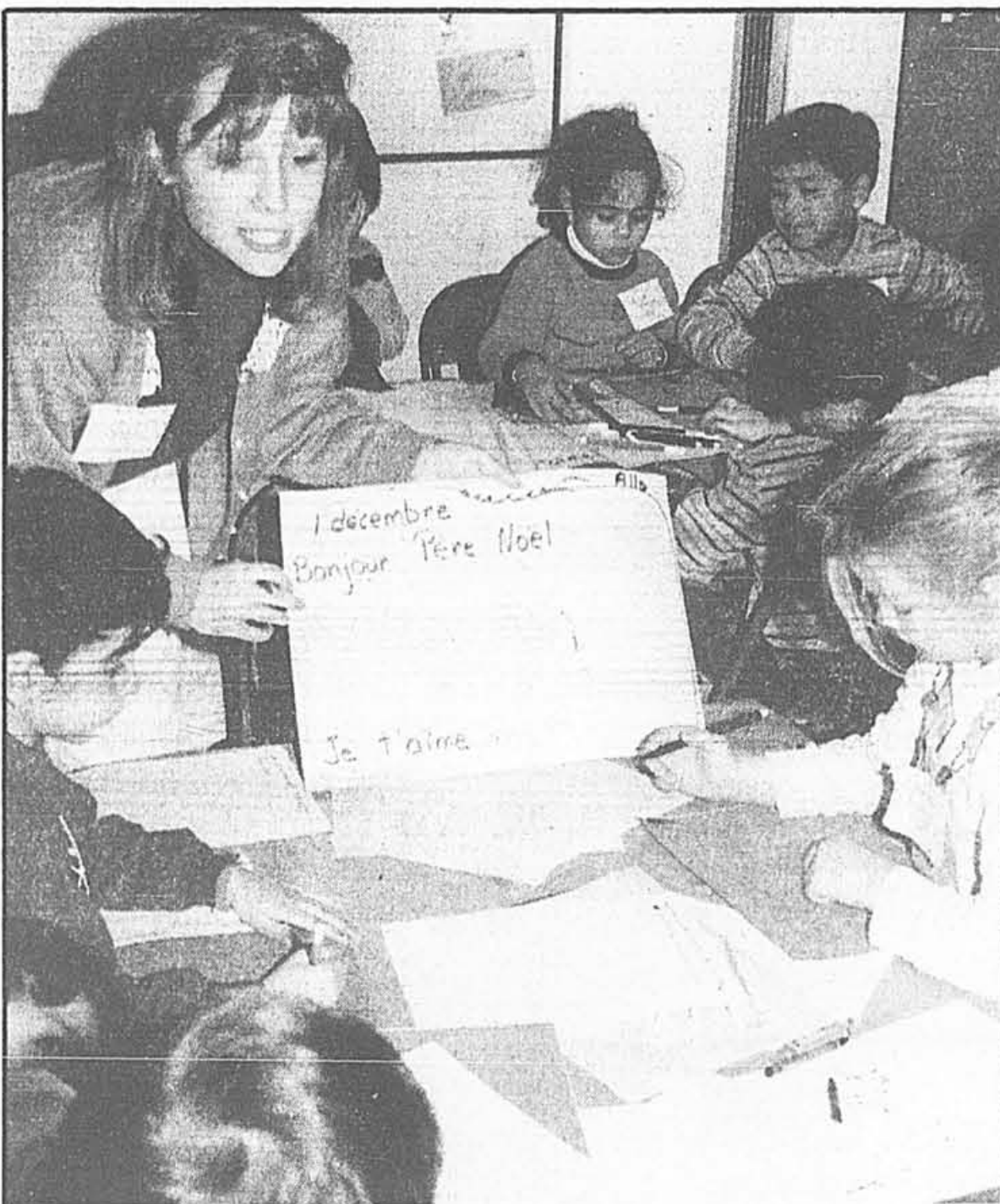


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Père Noël, Pôle Nord, HOH OHO

Cette année encore, le Père Noël s'est vu octroyer la citoyenneté canadienne par... la Société des postes. Les Lapons, les Suédois et les Soviétiques peuvent toujours courir, le Père Noël installera son atelier au Pôle Nord, annexe par le Canada pour l'occasion. Un fameux atelier qui prend des allures de multinationale: 8 500 employés des Postes répondront bénévolement à quelque 800 000 lettres qui seront adressées au Père Noël, Pôle Nord, HOH OHO. À Montréal, où était lancée hier la campagne annuelle, mille postiers et facteurs donneront un coup de main au bon vieux Père Noël qui, il faut bien le dire, ne fait pas son âge (qu'on estime à 200 ans). On répondra à toutes les lettres, dans toutes les langues. Pour les cas pathétiques, le Père Noël s'adjoindra le Dr Albert Plante, psychiatre à l'hôpital Sainte-Justine, qui répondra personnellement aux enfants (et aux adultes) malheureux.

Les salariés de la Fonction publique gagnent autant que les travailleurs du secteur privé

PIERRE GRAVEL

Les salariés de la Fonction publique et paraplublique du Québec sont pratiquement à égalité avec les travailleurs du secteur privé en ce qui a trait à leur rémunération globale.

En fait, l'ensemble du secteur privé tire de l'arrière par environ dix p. cent si on considère l'ensemble des travailleurs occupant dans les entreprises comptant 200 employés ou plus. Cet écart disparaît cependant si on limite la comparaison aux travailleurs syndiqués des deux groupes, l'immense majorité des fonctionnaires jouissant de cette protection.

C'est ce qui ressort du 4^{ème} rapport annuel de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR) rendu public hier à Montréal. Cet organisme, constitué en vertu de la loi régissant les négociations de conventions collectives dans les secteurs public et pa-

rapublic, est chargé de mener des études comparatives en matière de rémunération de façon à fournir des données objectives aux parties et à offrir des points de repères au public témoin de ces tractations.

La loi oblige l'IRIR à déposer annuellement les conclusions de ses études au plus tard à la fin de novembre. Lorsqu'il s'agit d'une année où s'amorcent de nouvelles négociations collectives, comme c'est le cas actuellement, le dépôt de ce document constitue le signal de départ officiel des prochaines discussions entre le gouvernement du Québec et ses employés. La loi ordonne, en effet, aux deux parties de déposer à la table de négociations leurs propositions en matière salariale dans les trente jours suivant cette publication.

Dans l'ensemble, les travailleurs québécois doivent s'attendre pour 1989 à des augmentations d'échelles salariales de l'ordre de 4,2 à 4,8 p. cent, alors que les employeurs verront

leurs débours au titre de la rémunération s'accroître de 4,7 à 5,6 p. cent.

Ces données s'ajoutent à une analyse faite par l'IRIR de diverses prévisions provenant de ce que les auteurs du rapport décrivent comme «l'environnement économique» dans lequel s'articuleront les prochaines négociations. Selon ces indicateurs, il faut s'attendre à un ralentissement économique plus marqué en 1989 qu'au cours de l'année qui s'achève. Le Produit intérieur brut québécois devrait s'accroître de 2,5 p. cent — comparativement à 2,5 pour l'ensemble du Canada — alors que le revenu personnel disponible devrait augmenter de 3,8 p. cent au Québec — contre 2,8 p. cent au Canada — et la consommation enregistrer une hausse de 2,5 p. cent. On prévoit que le niveau de l'emploi montera de 1,8 p. cent mais que le taux de chômage devrait se maintenir à 9,4 p. cent au Québec.

VOIR SALAIRES EN A 2

Gare aux dépôts de pneus

Ils peuvent devenir des ramassis de moustiques dangereux

PIERRE GINGRAS

Les dépôts de pneus sont d'excellentes «pouponnières» pour les maringouins. À un point tel que la prolifération de ces lieux d'entreposage dans le sud du Québec pourrait entraîner éventuellement une hausse considérable des populations de moustiques, dont certains sont porteurs de virus parfois mortels pour les enfants.

Pour Alain Maire, chercheur du Groupe des insectes piqueurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières, le gouvernement du Québec devrait éliminer tous les dépôts de pneus de la province dans les plus brefs délais, avant que cette plaie environnementale ne se transforme en véritable problème de santé comme c'est le cas aux États-Unis.

M. Maire explique que certains États américains, notamment l'Illinois, ont récemment adopté des lois pour éliminer tous les dépôts de pneus en plein air afin de mettre un terme à l'explosion du *Aedes triseriatus*, un maringouin porteur d'un virus responsable chaque année de plus de 100 cas d'encéphalite chez les enfants, dont plusieurs mortels.

Le moustique et le virus sont présents au Québec, et depuis les dix dernières années on leur attribue au moins trois cas d'encéphalite chez des jeunes Québécois. Tous ont été guéris. Le Québec compte 55 espèces de maringouins et trois d'entre elles, vectrices de virus provoquant des encéphalites, vivent aussi dans les vieux pneus.

M. Maire raconte que ce maringouin qui vit habituellement dans les creux de l'écorce des arbres, a trouvé un nouveau terrain de reproduction dans les vieux pneus (le premier stade de la vie de cet insecte se passe toujours dans l'eau stagnante). Le succès de reproduction y est 100 fois plus élevé. Si le maringouin vit habituellement en forêt et pique des petits mammifères comme les tamias (suisse), les écureuils ou les lièvres, lorsqu'il émigre dans les dépôts, il se rapproche des humains. Aux États-Unis, on a établi le rapport direct entre la hausse des cas d'encéphalite chez les enfants et la présence des entrepôts de pneus usés, affirme le chercheur.

Tout en se défendant bien d'être alarmiste, le professeur de l'Université du Québec à Trois-Rivières fait valoir que le problème est cependant devenu beaucoup plus inquiétant depuis quelques années, surtout aux États-Unis.

«Il y a trois ans, raconte M. Maire, une cargaison de pneus provenant du Sud-Est asiatique contenait des larves du moustique «tigre», à son arrivée dans l'est des États-Unis. L'espèce est considérée comme un fléau dans cette partie du monde puisqu'elle transmet une maladie très souvent mortelle».

VOIR PNEUS EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

1 1/4%*

que nos taux affichés sur un dépôt-REÉR de 1 à 3 ans: ouverture d'un régime, nouvelle contribution ou transfert.

* Offre en vigueur jusqu'au 30 décembre 1988. Les taux spéciaux sont non cumulatifs.

TAUX-BONI REÉR

DÉPÔTS GARANTIS

10 1/2%
3 ans
intérêt annuel

10 1/4%
15 mois
intérêt à l'échéance

LE SUMMUM DES COMPTES ÉPARGNE-CHEQUES

Bénéfices Plus
Taux d'intérêt
progressifs jusqu'à

984%

Laval, Place du Carrefour 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland 341-1414
Ottawa, 1, Vincent d'Indy 739-3265
1020, av. Laurier Ouest 272-4777
Mil University, 1100, University 671-7200
Mil Place Ville-Marie, Gare des Boutiques
601-8263 • 5995, boul. Desjardins
Lachine, 745-1515 • Anjou, Place d'Alou
255-4703 • LaSalle, Carrefour Angrignon
266-0730 • Brossard, Place Fortin
466-2500 • St-Lambert, Cite St-Lambert
991, St-William-Laurier 466-6660 • Hull, 110
Promenade du Portage 773-2257
Taux sujets à confirmation

ENRICHISSEZ
VOS
PLACEMENTS!

TRUST
GENERAL



Plus de 200 personnes ont participé à la marche aux flambeaux organisée, hier soir, dans le cadre de la première Journée mondiale contre le sida.

Montréal vit un blitz de sensibilisation au sida

DANIELLE BONNEAU

Plus de 200 personnes ont participé à la marche aux flambeaux organisée hier soir, dans le cadre de la première Journée mondiale contre le sida, pour donner un appui symbolique aux personnes atteintes du sida et sensibiliser la population à la terrible maladie.

Les manifestants, qui étaient chaudement vêtus, se sont réunis à 19 h au parc La Fontaine et ont marché jusqu'au square Viger, où Lise Bellerose, la mère d'un jeune homme de 29 ans qui est décédé des suites du sida, a notamment livré un témoignage d'amour.

Certains, comme Christian Levasseur, se sont déplacés pour «remplacer ceux qui ne sont pas venus». D'autres, comme Luc Desautels, sont venus pour appuyer les gens dans leur lutte contre le sida. Robert Gauthier, lui, était déçu du faible taux de participation. À New York, où il a vécu quelques mois et où un grand nombre d'hommes et de femmes meurent à cause du sida, il considère que les gens se sentent beaucoup plus concernés.

«Ça commence, ici», a-t-il dit. Josée-Dominique Chapleau, par ailleurs, qui connaît plusieurs personnes atteintes du sida, s'est jointe à la marche d'espoir par respect et par amour pour ceux qui ont le virus.

«La maladie prendra des proportions démentielles dans quelques années, a-t-elle ajouté. Il faut sensibiliser les gens.»

Tout au long de la journée, hier, des activités ont été organisées pour inciter les gens à réfléchir sur la question du sida. Des conférences ont été données et des kiosques d'information ont été installés dans des hôpitaux et des universités de la région de Montréal.

Distribution de condoms

L'équipe du Centre d'intervention sida du CLSC Métro a déci-

dé, de son côté, d'aller dans la rue et de distribuer 2 000 déliants sur le sida et 2 000 condoms. Sa camionnette, spécialement décorée de ballons blancs et verts et d'une immense affiche, s'est immobilisée à l'extérieur des stations de radio CJFM et CHOM-FM, du collège Dawson, du pavillon Hall de l'université Concordia, du centre commercial Place Montréal Trust, du campus principal de l'université McGill, du pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM et dans le village gai.

«On a rejoint pas mal de monde, s'est exclamé en souriant Francis Bates, agent de relations humaines au Centre. Juste en voyant la caravane, les gens se souviennent que c'est la Journée mondiale contre le sida. S'ils y pensent pendant cinq minutes, on a atteint l'objectif de la journée, qui est de faire comprendre que le sida touche tout le monde.»

Peu de gens ont posé des questions, mais un grand nombre ont pris volontiers les déliants, les condoms et les ballons qui leur étaient tendus. Après les premiers moments de surprise, (plusieurs ont ri lorsqu'ils ont réalisé qu'on leur avait donné un préservatif), la plupart des hommes et des femmes ont conservé le matériel. Très peu de déliants gisaient sur le sol après le départ de l'équipe du CLSC Métro.

De fait, tous ceux qui ont été interrogés par *La Presse* se promettaient de lire le dépliant sur le sida.

«Je me sens concernée même si j'ai un ami stable, a dit Ingrid Moerman, qui a 31 ans et étudie en théâtre et en éducation à l'université Concordia. Tout le monde, les hommes comme les femmes, doivent faire attention quand ils veulent avoir des relations sexuelles avec quelqu'un. Je trouve surprenant, malgré toute l'information qui est diffusée, qu'il y ait encore des gens qui ne prennent pas de précautions. C'est comme ça que la maladie se propage.»

Halit Dagan et Debbie Elmaleh, deux étudiantes du collège Dawson, ont aussi affirmé qu'elles se sentaient touchées par le syndrome.

«Le sida a changé la façon de penser de la population, a expliqué Halit, qui a 18 ans. Les gens, maintenant, veulent avoir une relation de couple stable. Beaucoup ne veulent plus avoir des aventures d'un soir. Je le vois chez tous mes amis.»

Le maire de Montréal Jean Doré a profité de l'occasion, hier, pour visiter les bureaux du Comité sida aide Montréal (CSAM), qui tenait une journée «portes ouvertes», et rencontrer des membres du comité des personnes atteintes du VIH.

Il a déclaré que la Ville de Montréal, qui fournit notamment les locaux au CSAM pour la modique somme de \$1 par année et a adopté il y a moins d'un mois une politique de non-discrimination à l'égard de ses employés, est concernée par la question du sida.

«Je suis aussi venu, en tant qu'individu et maire, pour être davantage sensibilisé à la réalité du sida, qui est très importante.»

Certains organismes, par ailleurs, ont souligné à leur façon la Journée mondiale contre le sida. L'université Concordia, par exemple, est devenue hier la quatrième université canadienne (après les universités Carleton, Dalhousie et British Columbia) à émettre une politique sur les infections par le VIH, responsable du sida. L'Office des droits des détenus, par ailleurs, qui a appris mercredi que le Service correctionnel du Canada avait révisé sa position face à l'usage des condoms dans les pénitenciers, a demandé aux autorités du Service correctionnel de prendre des mesures concrètes dans les plus brefs délais.

(Voir autres informations en page A 4)

Le père Léger Comeau est fait Chevalier de la Légion d'honneur

Presse Canadienne
PARIS

Le père Léger Comeau, ancien président de la Société nationale des Acadiens, a reçu hier des mains du président François Mitterrand les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur lors d'une cérémonie au palais de l'Élysée, ou huit autres récipiendaires étaient distingués.

Le président, qui s'est adressé au père Comeau avec beaucoup de chaleur, a parlé de lui comme «la cheville ouvrière», «le pilier» des relations franco-acadiennes.

avant d'épingler sur le revers de son veston la croix et le ruban rouge.

«C'était pour moi vraiment touchant, un moment absolument merveilleux et un gage indéfectible d'amitié de la part du président Mitterrand, qui s'était déjà rendu à deux reprises en Acadie et qui nous avait reçu au palais de l'Élysée à l'automne dernier», confiait peu après le nouveau Chevalier de la Légion d'honneur lors d'une réception donnée à la résidence de l'ambassadeur du Canada, Claude Charland.



Mangeons-nous bien? Mangeons-nous mal? Nos habitudes alimentaires ont-elles évolué depuis vingt ans? Voilà des questions auxquelles Richard Chartier répondra à compter de demain dans *La Presse*, une série qui se poursuit jusqu'à lundi. Ce voyage dans nos assiettes nous conduira de notre table, aujourd'hui largement influencée par la cuisine italienne, à la cafétéria de l'école et au travail. Avant Noël, le moment est idéal de se mettre À TABLE pour savoir ce que nous mangeons.

SUITE DE LA UNE

LOI 101

La Cour rendra son jugement sur la Loi 101 le 15 décembre

La Loi 101: Les Chaussures Brown's, Valerie Ford, le fleuriste McKenna, Nettoyeur et Tailleur, Masson et la Cie de Fromage Nationale. D'autre part, Allan Singer, propriétaire d'un commerce dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, qui a également entrepris de contester la validité de ces articles, attend également la décision de la Cour suprême.

Ces compagnies ne mettaient pas en cause l'usage du français mais ont argumenté, en invoquant la Charte devant les tribunaux du Québec, qu'on ne pouvait pas les forcer à afficher uniquement dans la langue de Molière.

Malgré l'importance de cette décision, seuls cinq des sept juges du plus haut tribunal du pays qui ont entendu cette cause, ont participé à la rédaction de l'arrêt, poussant juristes et observateurs à remettre en question la valeur du jugement. Il s'agit du juge en chef Brian Dickson, et des juges William McIntyre, Bertha Wilson, Antonio Lamer et Jean Beetz. Ce dernier a démissionné le 10 novembre dernier, mais la Loi sur la Cour suprême lui permet de participer à la rédaction des décisions du plus haut tribunal jusqu'à six mois après son départ.

Si la Cour jugeait carrément inconstitutionnel l'article 58 de la loi 101, qui porte sur l'affichage, Québec n'aurait d'autre recours que la clause «nonobstant», pour maintenir sa loi en dépit du jugement, estime un de ses conseillers. «Autrement, ça voudrait dire que l'affiche unilingue anglaise est légale», a-t-il expliqué.

Le ministre de la Justice, M. Gil Remillard, a déjà dit que cette clause dérogatoire ne saurait être qu'un dernier recours. Hier, toutefois, un autre ministre, sous le couvert de l'anonymat, a souligné que M. Bourassa «s'est déjà engagé à ne pas utiliser le «nonobstant»».

Si la Cour estimait que l'unilinguisme français dans l'affichage est une atteinte à la liberté d'expression, tout en ajoutant que les gouvernements ont le droit de légiférer en matière d'affichage, M. Bourassa sera tenté de proposer la «solution Dion», croit-on.

Formulée par Léon Dion, politologue de l'Université Laval, cette solution prévoit l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces.

À l'intérieur, une autre langue pourrait s'ajouter, à condition que le français reste «prioritaire». On pourrait en outre réserver cette possibilité aux seuls petits commerces en deçà de neuf ou quatre employés.

Cette solution avait déjà été évoquée il y a un an par le ministre alors responsable de la Loi 101, Mme Lise Bacon. Ministres et députés anglophones avaient jugé irrecevable ce projet, considérant que c'était une insulte à leur droits fondamentaux.

Hier, M. Guy Rivard, responsable de l'application de la Charte

de jugement sera unanime», a dit Me Décaray. Il a noté que si le jugement avait été d'une majorité de trois contre deux, le plus haut tribunal n'aurait pas eu d'autre choix que de réentendre la cause.

D'autre part, un jugement d'une majorité de quatre contre un laisserait croire que la décision aurait été différente si les neuf juges avaient siégé. Il ne reste plus, a dit Me Décaray, comme seul scénario crédible, que celui du jugement unanime. □

BOURASSA

Bourassa s'arme pour éviter un «autre St-Basile»

tend depuis un an. On a fait ce qu'on a à faire», a-t-il dit.

Essentiellement le «plan» révélé hier, reprend le scénario qu'avait précisé M. Bourassa, à *La Presse*, le printemps dernier.

Dès que le jugement sera connu, M. Bourassa réunira ses conseillers juridiques, puis consultera consécutivement le conseil des ministres, son caucus et le conseil général du Parti libéral du Québec. Cette dernière étape pourrait nécessiter tout un week-end.

Hier, M. Bourassa a dit ne pas s'inquiéter d'un délai de deux ou trois jours, entre le jugement et l'adoption d'une loi à l'Assemblée nationale, pour combler un éventuel vide juridique.

Si la Cour jugeait carrément inconstitutionnel l'article 58 de la loi 101, qui porte sur l'affichage, Québec n'aurait d'autre recours que la clause «nonobstant», pour maintenir sa loi en dépit du jugement, estime un de ses conseillers. «Autrement, ça voudrait dire que l'affiche unilingue anglaise est légale», a-t-il expliqué.

Le ministre de la Justice, M. Gil Remillard, a déjà dit que cette clause dérogatoire ne saurait être qu'un dernier recours. Hier, toutefois, un autre ministre, sous le couvert de l'anonymat, a souligné que M. Bourassa «s'est déjà engagé à ne pas utiliser le «nonobstant»».

Si la Cour estimait que l'unilinguisme français dans l'affichage est une atteinte à la liberté d'expression, tout en ajoutant que les gouvernements ont le droit de légiférer en matière d'affichage, M. Bourassa sera tenté de proposer la «solution Dion», croit-on.

Formulée par Léon Dion, politologue de l'Université Laval, cette solution prévoit l'affichage unilingue français à l'extérieur des commerces.

À l'intérieur, une autre langue pourrait s'ajouter, à condition que le français reste «prioritaire». On pourrait en outre réserver cette possibilité aux seuls petits commerces en deçà de neuf ou quatre employés.

Cette solution avait déjà été évoquée il y a un an par le ministre alors responsable de la Loi 101, Mme Lise Bacon. Ministres et députés anglophones avaient jugé irrecevable ce projet, considérant que c'était une insulte à leur droits fondamentaux.

Hier, M. Guy Rivard, responsable de l'application de la Charte

de la langue française, a perdu son flegme quand on a abordé la question de sa sécurité, dans ces heures délicates pour le gouvernement.

«Vous faites une allusion à quelque chose que je ne veux pas entendre», a répliqué, nerveux, M. Rivard à un journaliste qui lui demandait s'il était vrai qu'on allait renforcer la sécurité autour de lui.

«Je ne veux pas attirer l'attention sur ce genre de choses», a-t-il dit, rappelant qu'il avait une famille.

Selon le scénario prévu, la Sûreté du Québec devait renforcer la surveillance des ministres concernés, MM. Gil Remillard et Guy Rivard.

«C'est la routine. Il n'y a pas de changement majeur, qu'il y ait un peu plus ou moins de sécurité, ça me semble marginal», a soutenu M. Bourassa.

Dans l'entourage de M. Bourassa, on a toutefois reconnu que la sécurité serait renforcée, pour cette étape déterminante sur une «question aussi émotive». □

PNEUS

Gare aux dépôts de pneus

telle. En dépit des contrôles sanitaires d'usage, le maringouin s'est répandu à une vitesse fulgurante dans plusieurs États, notamment dans le Wisconsin, dans l'Indiana, dans le Michigan (à Chicago), et même dans le sud de l'État de New York qui partage sa frontière avec le Québec.

Des spécialistes, dont M. Maire, étudient actuellement la progression de l'insecte vers le Nord, notamment dans le sud de l'Ontario et du Québec. Il semble cependant que la barrière climatique s'est montrée efficace jusqu'ici.

À l'heure actuelle, la maladie mortelle véhiculée par le maringouin asiatique n'a pas fait son apparition aux États-Unis, et on ne sait pas encore pourquoi. Mais l'inquiétude manifestée par les experts vient d'ailleurs.

Le moustique asiatique montre la même prédilection pour les dépôts de pneus que son cousin nord-américain. On craint que les deux maringouins se transmettent le virus responsable de l'encéphalite et que le moustique «tigre» devienne une menace très sérieuse pour la santé. En effet, comme c'est le cas pour un bon nombre de maringouins d'origine tropicale, le pouvoir de reproduction de ce moustique est phénoménal. De plus, il est beaucoup plus agressif envers les humains que le maringouin de chez nous.

SALARIÉS

Les salaires du secteur public gagnent autant que ceux du privé

Les comparaisons établies entre les secteurs public et privé ne tiennent pas compte de la valeur de certains éléments, comme la sécurité d'emploi, qui font cependant partie de la rémunération globale des salariés. On a égale-

ment laissé de côté un très grand nombre d'emplois du secteur public et parapublic qui n'ont pas de contrepartie comparable dans l'industrie privée. C'est le cas, par exemple, des enseignants et des infirmières.

De l'aveu même du président-directeur général de l'IRIR, M. Jean-Louis Hérivault, les deux parties trouveront dans le rapport de cette année les munitions nécessaires pour étayer leur stratégie de négociation. Le document d'une cinquantaine de pages présente hier présente en effet une foule de tableaux, de schémas et de graphiques qui apportent une multitude de nuances aux résultats globaux énoncés en préambule. On y a en effet regroupé 63 emplois repères en quatre catégories — professionnels, techniciens, employés de bureau et employés d'entretien et de service — qui comportent des écarts particuliers susceptibles de faire l'objet d'âpres discussions.

Quelques heures à peine après la publication du rapport de l'IRIR, la CSN émettait un communiqué dénonçant «les limites auxquelles nous confrontent vite toutes comparaisons salariales ou de rémunération entre les travailleurs et les travailleurs des secteurs public et privé».

Selon la centrale syndicale, «il n'y a que la négociation pleine et entière pour toutes les années de la convention collective qui garantissent des critères de justice sociale et économique dans la détermination des salaires dans le secteur public.»

«La CSN est toujours d'avis que se fier uniquement aux comparaisons de rémunération entre les secteurs privé et public ne mène nulle part puisqu'elles ne constituent qu'un élément parmi tant d'autres dans la négociation des salaires.»

Se référant au rapport publié l'an dernier par l'IRIR, la CSN dit s'étonner qu'on ne trouve, cette fois, aucun écart entre le public et le privé, alors que «l'an dernier, ce même institut identifiait un retard du public sur le privé allant de 9 à 12 p. cent». De l'avis de la CSN, «les changements apportés par l'IRIR dans sa méthodologie cette année par rapport à l'an dernier sont questionnables». □

Où donner son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: au Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Lacolle: clinique organisée grâce à la collaboration des Chevaliers de Colomb de Beau-Jeu, au Centre Léonard-Ryan, 10, rue Sainte-Marie, de 14 h à 20 h 30.

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abitibi	-8	-4	Nuageux, net.	2	8
Outaouais	-6	-2	Ciel var., n.	2	8
Laurentides	-6	-2	Ensoleil., neige	8	23
Cantons de l'Est	-8	-2	Ensoleil., neige	8	23
Mauricie	-6	-2	Ensoleil., neige	8	23
Québec	-2	-6	Ensoleil., neige	8	23
Lac-Saint-Jean	-13	-6	Ensoleil., neige	8	23
Rimouski	-5	-3	Couvert, ne.	8	23
Gaspésie	-5	-3	Couvert, ne.	8	23
Bas-Comeau	-13	-8	Ciel variable	8	23
Sept-Îles	-13	-8	Ciel variable	8	23

Canada			les capitales		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Victoria	-13	-8	Amsterdam	0	1
Edmonton	-13	-8	Athènes	6	17
Regina	-13	-8	Acapulco	22	33
Winnipeg	-13	-8	Berlin	-4	0
Toronto	-13	-8	Bruxelles	2	7
Fredericton	-13	-8	Buenos Aires	19	27
Halifax	-13	-8	Copenhague	-4	-2
Charlottetown	-13	-8	Gênes	5	10
Saint-Jean	-13	-8	Hong Kong	17	21
			Le Caire	16	26
			Lisbonne	9	18
			Londres	6	8
			Madrid	-14	-2
			Moscou	2	8
			Mexico	22	33
			Oslo	-15	-7
			Paris	9	12
			Rome	3	15
			Séoul	1	8
			Stockholm	-11	-8
			Tokyo	5	14
			Trinidad	23	30
			Vienne	-1	1

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 576
à quatre chiffres 2766



48-5-01

VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1988

Un coup de feu à la tête pour refus de devenir danseuse nue

■ Une adolescente de 16 ans a été atteinte d'un coup de feu à la tête par un jeune homme de 18 ans qui voulait apparemment la forcer à devenir danseuse nue, au cours de la nuit d'hier dans le quartier Saint-Michel.

L'affaire est survenue dans un appartement du 2165, boulevard Henri-Bourassa. Selon un policier, la jeune fille qui était en fugue s'était réfugiée à l'appartement, où cinq jeunes hommes qui s'y trouvaient ont apparemment tenté de l'intimider. Elle aurait refusé de devenir danseuse nue et c'est alors que le suspect, qui est le présumé chef du groupe, aurait tiré sur elle avec un revolver de calibre .22. La vie de la jeune fille n'est pas en danger.

Le suspect comparaitra ce matin en Cour des sessions, et sera accusé d'usage illégal d'une arme à feu; d'autres accusations pourraient être portées.

Un suspect arrêté dans une affaire de meurtre

■ Un homme de 40 ans comparaitra ce matin en Cour des sessions, relativement au meurtre d'un colocataire d'une maison de chambres de l'Est de la ville, âgé de 56 ans.

Jean-Claude Hamelin, connu de la police et vivant de prestations de l'aide sociale, a été arrêté pour le meurtre d'André Nault, hier, par les sergents-détectives Yvon Giroux et Pierre Tétrault de la section des homicides de la police de la GUM.

L'affaire s'est produite dans une maison de chambres située au 3874 est, rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Bourbonnière.

Nault a été tué dans la nuit du 17 novembre avec un bâton de baseball.

Hamelin avait appelé la police peu après le meurtre, et disait avoir trouvé le corps. Il soutenait que Nault avait été tué par trois cagoullards qu'il disait avoir vus s'enfuir. Il avait été interrogé à l'époque, puisqu'il constituait un témoin important. Hier, les enquêteurs en ont su assez pour l'arrêter.

Affaire Lacroix: deux jeunes admettent avoir menti

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Deux adolescents déclarés témoins «défavorables» de la Couronne, ont admis, hier, avoir menti au cours de différentes procédures judiciaires concernant le télévangéliste Pierre Lacroix.

Les adolescents de 16 et 17 ans ont admis devant le Tribunal de la jeunesse avoir fait un faux témoignage lors d'une pré-enquête et lors de l'enquête préliminaire.

Vu le plaidoyer de culpabilité sur un des quatre chefs d'accusation, la poursuite a décidé de retirer les trois autres plaintes d'enquête à la justice, de méfiance et de parjure qui pesaient contre eux.

Les adolescents reviendront devant le Tribunal de la jeunesse pour connaître leur sentence, le 19 décembre.

Le jeune greffé du foie de Sainte-Justine dans un état satisfaisant

GEORGES LAMON

■ À l'hôpital Sainte-Justine, où le jeune Simon Blackburn a reçu hier le foie d'un adulte, on estime que son état inchangé depuis l'opération, est satisfaisant. La greffe de l'organe a été une opération d'une douzaine d'heures.

Le jeune garçon de neuf ans, originaire de Chicoutimi, avait été transporté à Sainte-Justine le 29 novembre par un hélicoptère des Forces armées canadiennes. Le garçon souffrait de tyrosinémie, une maladie héréditaire, particulièrement fréquente au Lac Saint-Jean.

Selon une porte-parole de l'hôpital, Mme Louise Nadeau, le patient demeure toujours aux soins intensifs et il y restera encore plusieurs jours, sans pouvoir le préciser plus exactement. Tout dépendra de l'appétit du patient à recevoir le nouveau foie et à récupérer.

Débrayage «spontané» des employés d'une vingtaine de succursales de la SAQ

GEORGES LAMON

■ Les employés d'une vingtaine de succursales des régions de Montréal, Hull et Lanaudière et une centaine d'employés de bureau du siège social de la Société des alcools du Québec, à Montréal, ont quitté spontanément leur travail au cours de la journée d'hier. La SAQ a donc décidé de fermer ces succursales.

Il s'agit là d'une nouvelle démonstration de mécontentement de la part des syndiqués de la société d'État qui sont sans contrat de travail depuis décembre 1987. Par cette mesure, ils veulent exercer des pressions sur l'employeur pour qu'il précise

la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

Entre-temps, une entente est intervenue lundi, entre la SAQ et le Syndicat du personnel technique et professionnel; cette entente reconduit le contrat de travail de ces syndiqués pour une période de 18 mois (du 1er juin 88 au 31 décembre 89). Cette catégorie d'employés recevra à partir du 1er janvier 89, une hausse salariale de quatre p. cent, assortie d'une indexation au coût de la vie n'excédant pas un p. cent. Depuis l'accréditation de ce syndicat en 1974, toutes les négociations se sont faites sans arrêt de travail.

D'autre part, les négociations sur les questions normatives ont

repris hier après-midi entre la SAQ et ses employés de magasins et de bureau.

Dans un communiqué émis en matinée, le syndicat se plaignait du fait que les négociations piétinaient depuis le 17 novembre. Ce piétinement expliquerait donc les débrayages sporadiques des syndiqués.

La porte-parole de la Société des alcools du Québec s'est dit surprise de ce reproche du syndicat, d'autant que depuis le mois d'août, les séances de négociation se déroulent à un rythme régulier d'au moins deux par semaine. La SAQ avait pourtant invité de nombreuses fois le syndicat à la table de négociation avant le 17 août.

«On est encore à négocier les clauses normatives, a précisé Mme Danièle Maisonneuve, directrice des relations publiques de la Société d'État, mais pour- tant, le syndicat avait déclaré qu'il y avait eu entente. On croyait que tout était réglé.»

Rappelons qu'hier, une cinquantaine de succursales de la SAQ un peu partout en province, ont été fermées à la suite du départ de plusieurs syndiqués pendant leurs heures de travail.

Déjà, le syndicat a annoncé que, puisque le mécontentement persiste, d'autres débrayages sporadiques sont à prévoir au Québec «tant et aussi longtemps qu'un règlement final n'interviendra pas».



La présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste, Mme Nicole Boudreault (à gauche) a annoncé hier que Mme Mia Riddez-Morisset

recevait le titre de patriote de l'année, en hommage à son travail d'éducation populaire.

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Mia Riddez-Morisset, «patriote de l'année»

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Mia Riddez-Morisset, auteur, travailleuse sociale, championne de la langue québécoise, «merci de nous avoir laissés nous assoir sur les marches de votre royaume».

Ces mots étaient de Pierre Perrault, cinéaste et poète. Ils ont été prononcés hier, dans le creux de l'oreille de la grande dame, lors la réception surprise qui avait lieu en l'honneur de cette Québécoise nommée patriote de l'année par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Elle est la deuxième femme à recevoir ce titre qui, depuis sa création en 1976, a déjà honoré

Marcel Chaput, Raymond Lévesque, Jacques Parizeau et Camille Laurin, entre autres, pour leur œuvre «patriotique».

De nombreux comédiens ayant participé à ses téléromans — François Tassé, Jean Duceppe, André Champagne, Louise Deschêtalet, Elisabeth Chouvalidze, Serge Turgeon, pour n'en nommer que quelques-uns — étaient venus lui rendre hommage hier midi, à la maison Ludger Duvernay, siège de la société. Ils se sont

empressés les uns après les autres, de lui communiquer chaleureusement leurs remerciements et de lui offrir leurs témoignages.

Jean Duceppe a raconté comment elle l'avait accueilli chez elle à Noël, quand il avait 18 ans et n'avait nulle part où aller. Marjolaine Hébert et Françoise Gratton ont confié comment elles avaient été touchées par les rôles que Mme Riddez-Morisset avait écrits.

La grande dame des feuilletons télévisés n'essayait même pas de cacher son émotion. Les yeux humides et le sourire plein de modestie, elle se contentait de dire que tous les remerciements et compliments qui fusaient de toutes parts, étaient un peu exagérés.

Mme Riddez-Morisset a été nommée patriote de l'année à cause du travail d'éducation populaire qu'elle a accompli: son implication dans de nombreuses entreprises pour la défense de la langue, son œuvre dramatique et pour son travail social auprès de gens défavorisés.

Pour la défense de la langue québécoise, elle a participé notamment à la tournée «pour le droit de vivre en français», organisée au printemps 1988 par la SSJB et le Mouvement national

des Québécois, du haut de ses 74 ans. Elle a aussi milité dans les écoles, a raconté Mme Nicole Boudreault, présidente de la société.

Les comédiens et les gens de la SSJB ont tenu aussi à remercier l'auteur pour son implication sociale. Elle a été, entre autres, travailleuse sociale bénévole pendant plus de 35 ans. C'est lors de cette expérience, notamment, qu'elle a rencontré le «vrai monde» qui peuple ses téléromans.

«Le peuple est fondamentalement intelligent. Maintenant, il a même la chance de s'éduquer et de se tailler la place qui lui revient, remarque-t-elle. Et ce vrai peuple, quand on l'a fréquenté et aimé, on peut écrire sur lui jusqu'à l'éternité.»

Mme Boudreault et tous les convives ont aussi tenu à souligner l'œuvre d'éducatrice populaire et féministe qu'a accomplie Mme Riddez-Morisset, dans le cadre des «Filles d'Eve», dans les années 60.

Première femme à la présidence de l'Union des artistes, l'auteur de *Rue des Pignons* et de *Terre Humaine* — qui créait des personnages de femmes garagistes il y a vingt ans — a en effet organisé, de 1959 à 1967, un ré-

seau de conférences populaires pour politiser les femmes des milieux défavorisés. Elle invitait des conférenciers à venir rencontrer ces femmes, dans des salles d'écoles, surtout dans Saint-Henri et Hochelaga-Maisonneuve.

«Jamais personne n'a refusé mes invitations: des politiciens, des historiens, des comédiens, des universitaires, des gens des milieux littéraires. Cela permettait à ces mères de famille de se mettre au courant et d'embarquer dans le grand cheminement que faisait le Québec à ce moment-là.»

D'origine française, Mme Mia Riddez-Morisset a suivi ses parents au Québec à l'âge de cinq ans. Elle a aujourd'hui tout près de 75 ans et nul doute ne plane sur son appartenance à ce «peuple auquel elle s'est attachée, où elle a trouvé tant de gens à aimer».

Mère deux fois et grand-mère neuf fois, la dame aux yeux pétillants prépare un nouveau téléroman et parle de l'avenir du Québec et des jeunes Québécois comme s'ils étaient tous ses petits-enfants. «J'ai très confiance en eux. C'est pour ça que je me bats, parce qu'ils en valent le coup.»

Pour sauver sa peau, Kindler n'avait d'autre choix que de s'évader, estime son avocat

JOYCE NAPIER

■ Un condamné à mort n'a pas l'obligation de se plier aux règles qui le conduisent à sa fin inévitable. S'il tue son bourreau, ou s'il tente de se défendre, ses actes sont justifiés.

C'est ainsi que l'avocat de Joseph Kindler, 28 ans, condamné à mort pour meurtre aux États-Unis, s'est adressé à la Cour du Québec, hier, pour défendre son client, accusé d'évasion.

Me Julius Grey a dit au juge Jean Falardeau qu'en s'évadant de Parthenais, en octobre 1986, M. Kindler, citoyen américain, n'a fait que répondre à un instinct primaire: sauver sa peau.

«L'individu résiste à son exécution,» a-t-il fait valoir.

M. Kindler, détenu en attendant une décision de la Cour fédérale d'appel sur son extradition aux États-Unis, a été accusé d'évasion, hier. On lui reproche d'avoir faussé compagnie à la justice en s'évadant, avec un co-détenu, du centre de détention à l'aide de draps noués. Son compagnon, qui le suivait dans

cette descente, est mort lorsque les draps se sont dénoués.

À cet époque, l'accusé attendait, derrière les barreaux, qu'on décide s'il allait être renvoyé aux États-Unis. Le ministre de la Justice, John Crosbie, avait décidé de l'extrader. Des procédures en appel étaient alors entamées devant les tribunaux.

On sait que moins de deux ans après cette évasion, M. Kindler a été arrêté et les procédures pour contrer son extradition devant les tribunaux ont repris de plus belle.

Hier, lors de son témoignage, M. Kindler, chaînes aux pieds et aux mains, a dit au juge qu'il n'avait pas commis le meurtre pour lequel il a été condamné à mort. Il a dit que lorsqu'il a pris la fuite il n'avait qu'une chose en tête: sauver sa peau.

Lors de sa plaidoirie, Me Grey a rappelé au tribunal que si son client est extradé, il ira directement séjourner dans l'aile des condamnés à mort en Pennsylvanie. Il a noté que dans le cas de M. Kindler, une accusation d'évasion illégale ne pouvait pas s'appliquer.

Pour appuyer sa thèse, l'avocat a fait valoir que pour son client l'évasion était une néces-

sité. Il a noté que dans des cas bien particuliers on ne pouvait pas reprocher à des individus de commettre des crimes. Il a même cité comme exemple celui du héros du roman de Victor Hugo, *Les Misérables*, Jean Valjean, qui a volé du pain parce qu'il avait faim. Il a cité également l'exemple du diabétique qui commet une infraction pour obtenir de l'insuline.

Me Grey a fait valoir que la plupart des individus condamnés à mort ou menacés de mort, feraient n'importe quoi pour se défendre. Tous sauf Socrate, qui a attendu la mort tout en causant avec ses fidèles.

Même s'il est inscrit dans le «contrat social» de chaque individu qu'il doit se plier aux règles d'une société, a dit le plaideur, il y a des exceptions: on ne peut pas exiger sa collaboration s'il est condamné à mort. La preuve, de continuer l'avocat, c'est que quand un individu est condamné à mort, il est escorté à l'échafaud par des hommes armés.

«Il est libéré de son contrat social,» a conclu Me Grey.

Cette cause continue le 12 janvier prochain et la Couronne fera alors valoir ses arguments.

L'hôtel de ville s'élève sans se hausser

MARIANE FAVREAU

■ Il n'y a pas que les taxes qui montent à Montréal, l'hôtel de ville aussi. En effet, a appris *La Presse*, on rajoutera un étage à l'hôtel de ville de Montréal qui en compte déjà quatre.

Mais personne ne pourra le noter de la rue, et l'immeuble n'en sera pas défiguré.

Comment réussir pareil tour de passe-passe?

La réponse est simple quand on sait que les façades de l'immeuble sont plus hautes que le cube lui-même. En d'autres termes, derrière les plus hautes fenêtres des mansardes, il n'y a que de l'air: le toit se trouve plusieurs pieds plus bas.

On démolira donc ce toit surbaissé pour reconstruire une nouvelle charpente sur laquelle sera assis l'étage supplémentaire, muni d'un nouveau plancher et d'un nouveau toit qui ne dépassera pas la hauteur des façades.

Mais cet étage supplémentaire ne sera rien d'autre qu'un «appentis mécanique», explique M. Marc Fluet, assistant directeur au service municipal de l'Approvisionnement et des immeubles.

On retrouvera donc dans cette vaste salle de mécanique du cinquième étage, l'appareillage pour la ventilation, la climatisation, la machinerie d'ascenseurs, etc. On en profitera pour diminuer la hauteur actuelle des mécaniques d'ascenseurs qui ont une trentaine d'années.

Et, en prime, on ouvrira quelques puits de lumière pour éclairer le quatrième étage.

Il existe encore des puits de lumière, maintenant condamnés, sur le toit actuel. Ils éclairaient les quatre étages de l'hôtel de ville, jusqu'au hall d'honneur. Comme ils apportaient également beaucoup de chaleur l'été, ils avaient été conçus de façon à s'ouvrir. Ce qui, au fil des ans, a entraîné des infiltrations d'eau. Ils ont donc été condamnés il y a quelques décennies.

L'ajout de ce cinquième étage permettra de libérer l'espace central du quatrième, autrefois sous un dôme de verre, qui sert actuellement de fourre-tout électromécanique.

Toujours au chapitre des toitures, il faudra imperméabiliser celles des voûtes des archives municipales, qui sont cachées sous les parterres de l'immeuble, rue Notre-Dame.

Ces travaux ne sont toutefois prévus que dans la deuxième phase des gros travaux de \$16 millions entrepris à l'hôtel de ville. Les ouvriers s'affairent actuellement aux travaux dits «préparatoires»: installations de nouvelles salles de toilette, de conduits de toutes sortes pour l'eau, les gicleurs, le chauffage, la ventilation, etc.

Les anciennes petites salles de toilette céderont la place aux escaliers de secours.

Incidemment, M. Fluet signale que la première estimation de \$8 millions pour la rénovation de l'hôtel de ville ne comprenait qu'une partie des travaux. Il ne s'agit donc pas d'une ascension des coûts pour les mêmes travaux.

Brigham est apte à subir son 2e procès

YVES BOISVERT

■ L'Américain Thomas Brigham, 68 ans, est apte à subir un deuxième procès.

Telle est la conclusion des psychiatres qui ont examiné l'ancien pilote de l'aviation américaine. Hier, Me Claude Haccoun, de la Couronne, a déclaré au juge Charles Phelan, de la Cour supérieure, que les avocats des deux parties acceptaient les conclusions des psychiatres et qu'il ne restait plus maintenant qu'à fixer une date de procès.

Brigham est accusé d'être l'auteur de l'attentat à la bombe qui a fait trois morts et une cinquantaine de blessés le 4 septembre 1984, à la gare centrale de Montréal.

En 1985, il avait été trouvé coupable des trois meurtres à l'issue d'un premier procès. La Cour d'appel du Québec a cependant jugé que certaines irrégularités avaient entaché ce verdict et, en juin dernier, elle a ordonné un nouveau procès.

Lors de l'audience, Brigham a coupé la parole au juge à quelques reprises pour demander si quelqu'un s'occuperait de sa blessure à une jambe qui le fait souffrir. Sur quoi le juge Phelan l'a poliment invité à se taire.

Brigham est toujours détenu à l'institut Pinel.

Une conférence préparatoire aura lieu le 15 décembre.

Les jeunes ignorent les précautions contre le sida

Presse Canadienne
OTTAWA

Les adolescents sont soucieux devant la menace du sida, mais la plupart n'ont rien modifié aux habitudes sexuelles qui les exposent à ce danger, conclut une étude effectuée à la largeur du pays et dont les résultats ont été publiés jeudi.

Comme un nombre inquiétant de jeunes de 11 à 21 ans se livrent à des activités sexuelles susceptibles de contribuer à la transmission de la funeste maladie, il faut immédiatement créer des programmes d'information explicite, ajoute l'étude.

Cette consultation récente de 38 000 adolescents et adolescentes a révélé un niveau étonnant d'activité sexuelle chez les jeunes et les adolescentes.

Ainsi, 31 pour cent des garçons de 9^{ème} année et 21 pour cent des filles ont affirmé avoir eu au moins une relation sexuelle, rapporte l'étude effectuée par des chercheurs de l'Université Queen's, de Kingston. Le gouvernement fédéral avait commandé ce travail d'un coût de \$473,000.

Une fois en 11^{ème} année, c'est environ la moitié des étudiants et étudiantes qui ont eu au moins une relation sexuelle. Autour de la moitié des jeunes fréquentant les cégeps et les universités ont rapporté se livrer souvent à des activités sexuelles. Mais seulement 14 pour cent d'entre eux ont dit qu'ils utilisaient toujours un condom pour essayer de prévenir la propagation du virus.

Et 15 pour cent des étudiants du post-secondaire ont rapporté qu'ils avaient fait l'expérience des relations anales, autre activité qui présente des risques considérables.

«Les jeunes sont actifs sexuellement et ils ne prennent pas de précautions», a souligné au cours d'une conférence de presse le docteur Alan King, principal chercheur de l'équipe de Queen's.

«Lorsque les jeunes ont des rapports sexuels, ils ont de la difficulté à songer au condom. Nous avons des quantités et des quantités de récits de jeunes revenant à ceci: «Il y avait la fille. Il y avait le garçon. Mais il n'y avait pas de condom.» Les adolescentes craignent bien plus de devenir enceintes et la plupart croient qu'elles peuvent éviter de contracter le sida, a souligné le docteur King.

L'étude suggère que des victimes du sida et leurs familles participent aux programmes d'éducation sexuelle afin de rendre les adolescents pleinement conscients du danger.

Par ailleurs, insister sur l'abstinence ne donnera pas les résultats attendus, a-t-il ajouté.

«Nous prenons pour acquis que les jeunes vont avoir des contacts sexuels, alors ils doivent prendre des précautions et il faut les en convaincre.»

On a rapporté 2181 cas de sida au Canada et l'on s'attend à enregistrer 7000 cas d'ici 1991. On estime que jusqu'à 60 000 Canadiens sont infectés par le virus sans être totalement victimes de la maladie.

Seulement sept des nombreux cas rapportés étaient des jeunes de 15 à 19 ans mais la maladie peut se répandre rapidement une fois qu'elle a envahi un organisme, a déclaré pour sa part le Dr Alastair Clayton, directeur général du Centre fédéral pour le sida, à Ottawa.

Voici ce que l'enquête a aussi découvert:

■ Environ 65 pour cent des garçons du post-secondaire sexuellement actifs ont avoué avoir eu des relations avec plus de trois partenaires; chez les filles, c'était 47 pour cent.

■ Près de 10 pour cent des étudiants du post-secondaire et des jeunes ayant quitté les études actifs sexuellement ont déjà contracté une maladie transmise sexuellement comme la gonorrhée ou la chlamydia.

■ La moitié des étudiants de 7^{ème} année croient erronément qu'une personne peut attraper le sida au Canada en donnant du sang.

■ Un tiers des enfants itinérants ont eu des rapports sexuels avant la puberté et la plupart ont des relations sexuelles avec de nombreux partenaires.

Aide aux sidéens: Québec ajoute \$21 millions

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Depuis le début de l'épidémie, on dénombre quelque 700 cas de sida au Québec, dont 368 personnes vivantes. Chacune des victimes coûte annuellement plus de \$80 000 au régime d'assurance-maladie.

En soulignant ces faits hier, la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a indiqué que \$21 millions supplémentaires seront consacrés, au cours des trois prochaines années, pour aider les sidéens.

Marquant ainsi la journée in-

ternationale du sida, la ministre a déclaré qu'il faut prendre tout de suite tous les moyens pour freiner l'épidémie et la transmission du virus. «Nous devons avant tout considérer que le sida est une maladie évitable et qu'en l'absence d'un remède contre l'épidémie, la prévention constitue notre seule arme, notre seul vaccin.»

Depuis le début de l'épidémie, en 1985, le gouvernement du Québec a consacré quelque \$4 millions au traitement du sida et au bien-être de ses victimes. La deuxième phase de l'intervention gouvernementale, annoncée hier, comprend les étapes décrites ci-dessous.

■ \$3,4 millions pour des programmes d'éducation et d'infor-

mation. Des dépliants d'information, entre autres, seront acheminés dans tous les foyers du Québec; des cours de formation seront offerts pour le personnel du réseau, promet la ministre.

■ Aux équipes de dépistage de Québec et de Montréal, s'ajoutera une troisième, en Estrie, au Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke.

■ \$1,2 million seront à la disposition des centres hospitaliers pour la mise sur pied d'unités spéciales pouvant recevoir et traiter des sidéens.

■ \$800 000 seront également mis à la disposition des centres de services spéciaux pour le maintien à domicile ou pour l'organisation de centres d'hébergement spéciaux.

■ \$1,2 million serviront à la recherche psychosociale et comportementale.

■ \$400 000 seront consacrés à la mise sur pied d'une équipe professionnelle pour chapeauter l'action gouvernementale.

L'intervention gouvernementale accrue, annoncée hier par la ministre, prévoit une action concertée de tous les milieux pour les trois prochaines années.

Mme Thérèse Lavoie-Roux affirme que l'hospitalisation ne doit plus être l'unique réponse aux besoins des personnes souffrant de cette maladie. «Les soins et l'aide à domicile constituent un moyen privilégié d'aider les personnes qui nécessitent plus de soutien», a-t-elle dit.



Le ministre Thérèse Lavoie-Roux
PHOTOLASER PC

Plus de 700 manifestations tenues pour la journée mondiale

Agence France-Presse
PARIS

■ Distributions gratuites de préservatifs, sortis pour l'occasion du sac d'un Père Noël, veillées aux chandelles et campagnes d'information, ont marqué hier la journée mondiale de lutte contre le sida, lancée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Plus de 700 manifestations étaient prévues, une centaine de pays ayant répondu à l'appel de l'OMS qui prévoit plus d'un million de malades du sida (syndrome immuno-déficitaire acquis) sur la planète d'ici trois ans.

Dix millions de personnes sont déjà contaminées par le virus (séropositifs), et 300 000 seraient déjà atteintes de sida.

La journée a recueilli globalement plus d'échos dans les pays industrialisés, où la puissance des médias a souvent fait la différence, que dans les pays en développement.

Le Pape Jean Paul II, dans un message à l'OMS, a apporté «son soutien moral» à cette journée.

En Afrique, la journée s'est souvent traduite par des émissions radio-télévisées comme au Gabon et en Côte-d'Ivoire.

Au Brésil, une chaîne humaine devait enlacer à Rio le Christ de la colline du Corcovado, et à Sao Paulo, un show et un culte occulte étaient prévus sur la place principale et à la cathédrale.

En Italie, les homosexuels romains organisaient une fête Piazza Navona sur «l'amour sans risque», distribuant champagne et préservatifs.

Dans les rues d'Aarhus, Danemark, un Père Noël a distribué des préservatifs aux adultes.

Des associations britanniques de lutte contre le sida avaient choisi l'aéroport de Londres-Gatwick pour procéder à une distribution similaire.

En Grande-Bretagne toujours

— 1 926 cas de sida recensés, dont 1 035 mortels —, la presse a publié une charte signée par 200 personnalités exhortant les Britanniques à «prendre conscience» de la menace.

Aux Pays-Bas, un info-bus a sillonné les rues d'Amsterdam pour informer la population sur la maladie et les moyens de l'éviter, tandis qu'en Autriche, cinq porteurs du virus ont occupé le bureau — vide — du ministre de l'Environnement pour protester contre les lois sur l'homosexualité, trop restrictives selon eux.

En Belgique, le ministre régional de la Santé publique a préconisé un abaissement du taux de TVA sur les préservatifs, de 19 p. cent à 6 p. cent.

En Australie un demi-millier de malades devaient participer hier à une veillée aux chandelles et un édredon géant de 60m2 a été exposé avec les noms de 501 victimes du fléau.

Un nouveau traitement prometteur à l'essai

d'après AP et PC
LONDRES

■ Des transfusions mensuelles de plasma sanguin provenant de porteurs sains du virus du sida ont provoqué l'élimination du virus mortel chez 10 personnes atteintes du sida ou d'une maladie lui étant liée, viennent d'annoncer des chercheurs britanniques.

Ces scientifiques ont précisé que le traitement qu'ils avaient pratiqué tuait apparemment le virus sans engendrer d'effets secondaires graves.

Le plasma obtenu par ces transfusions contient de grandes quantités d'anticorps dont manquent les patients infectés par le virus d'immunodéficience humaine (HIV), a précisé le docteur Abraham Karpas, chef de l'équipe du laboratoire de

biologie moléculaire affilié à l'Université de Cambridge. Et ces anticorps peuvent tuer le virus.

M. Karpas a qualifié de «très encourageants» les résultats de son étude — publiée dans le numéro de décembre de la revue américaine «The Proceedings of the National Academy of Sciences».

Ces résultats sont intéressants, mais il faudrait multiplier les expériences pour connaître la fiabilité clinique de ce traitement, estime pour sa part le Dr Bryan Gazzard, de l'hôpital St. Stephen, de Londres, où ont été effectuées les transfusions.

«Si cela se révèle vrai, ces études méritent d'être approfondies», estime quant à lui l'épidémiologiste James Chin, qui collabore avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la recherche contre le sida.

VENTE FINALE DE FIN D'ANNÉE

NOS SUBARU 88 ONT 72 HEURES POUR VOUS SÉDUIRE

Elles partiront TOUTES!

Tout un événement dans l'histoire de l'automobile! Vous désirez une Subaru 88? Appelez-nous! Une ligne directe, accessible durant 72 heures, vous branchera immédiatement sur la qualité japonaise. Quel est le concessionnaire Subaru le plus près de chez vous ou de votre travail? Vous avez 3 x 24 heures pour vous en informer. Notre Subaru-taxi pourra même aller vous chercher à votre porte. Tout à fait.

DERNIÈRE CHANCE...
la vente se termine CE SOIR!
VENDREDI 2 déc.

Berlines



	Prix régulier	Prix de vente*
DL 5 vitesses	13 525\$	11 795\$
DL automatique	stocks épuisés	
GL 5 vitesses	15 185\$	12 995\$
GL automatique	stocks épuisés	

Liftbacks



	Prix régulier	Prix de vente*
DL 5 vitesses	13 960\$	12 195\$
DL automatique	stocks épuisés	
GL 5 vitesses	15 585\$	13 495\$
GL automatique	stocks épuisés	

Familiales



	Prix régulier	Prix de vente*
DL 5 vitesses	13 980\$	10 995\$
DL automatique	14 745\$	12 795\$
GL 5 vitesses	15 795\$	13 695\$
GL automatique	16 555\$	14 395\$
GL 10 automatique	22 170\$	18 295\$
GL 10 automatique 4 roues motrices	23 665\$	20 995\$

Coupés sport XT



	Prix régulier	Prix de vente*
DL 5 vitesses	16 890\$	13 795\$
GL 5 vitesses	18 195\$	14 595\$
GL automatique	19 335\$	15 495\$
XT 6 automatique	26 070\$	21 995\$
XT 4.5 vitesses 4 roues motrices	26 030\$	21 995\$
XT 6 automatique 4 roues motrices	26 855\$	22 795\$

* Frais de transport et de préparation inclus. Seule la taxe de vente provinciale s'ajoute au prix de vente.

PRENEZ LA SUBAROUTE via la ligne d'accès direct SUBARU:
(514) 288-4699

Ces voitures sont en montre à l'une ou l'autre des adresses suivantes:

Montréal
4032, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal
4900, rue Paré
Saint-Léonard
5550, boul. Métropolitain est
Sainte-Anne-de-Bellevue
37, rue Sainte-Anne

Laval
1430, boul. Saint-Martin ouest
LaSalle
7314, boul. Newman
Longueuil
465, boul. Curé-Poirier ouest
Saint-Bruno
16, rue de la Robastallière
Repentigny
761, rue Notre-Dame

Varennes
1855, du Souvenir
Joliette
1238, rue de Lanaudière
Saint-Jean
430, Jacques-Cartier sud
Saint-Jérôme
2355, boul. Labelle

Nous acceptons les frais d'appel.
QUANTITÉS LIMITÉES



SUBARU.
LA QUALITÉ JAPONAISE

La médecine québécoise à la fine pointe dans le traitement de la leucémie



Cette photo montre Alexandre, maintenant guéri, qui recevait, l'année dernière, sa greffe de moëlle osseuse.

Les techniques de transplantation ont déjà sauvé la vie à des centaines de malades

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ La médecine québécoise a rattrapé les États-Unis et la France, dans le traitement de la leucémie. Les techniques de transplantation de la moëlle osseuse, perfectionnées à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, ont en effet déjà sauvé la vie à des centaines de victimes de ces cancers du sang. Tant et si bien que des malades étrangers sont maintenant attirés par le système de traitement québécois.

Il y a moins d'une décennie, rappelons-le, la science était impuissante à contrôler ce fléau dont la cause, selon des médecins, serait principalement reliée à la dégradation de l'environnement et au stress. Les malades, jadis, étaient tous condamnés à mort à court terme.

L'hôpital Maisonneuve, situé dans le quartier Rosemont, a jusqu'ici effectué près de 200 greffes de la moëlle osseuse et son taux de réussite dépasse, dans les cas ordinaires, les 70 p. cent. C'est à cette institution montréalaise que le gouvernement du Québec a principalement confié la tâche d'occuper ce champ de spécialisation médicale.

Les dirigeants de l'institution ont souligné ces faits hier dans le cadre d'une cérémonie pour la fondation de l'Association de greffe de la moëlle osseuse.

Les médecins oncologues et hématologues de cet hôpital, dont le directeur du Centre de greffe, le Dr Martin Gyger et ses collègues Jacques Boileau et Claude Perreault, participaient hier à cette fondation.

Le principal porte-parole de la nouvelle Association, le Dr Robert Patenaude, entreprend sa formation de spécialiste en hématologie, en traitement des «maladies malignes du sang». Il a révélé être lui-même un greffé médullaire (de la moëlle osseuse) depuis six ans.

À chaque année, a-t-il signalé, il se déclare au Québec quelque 2000 cas de leucémie. Le quart

d'entre eux, environ, sont des enfants et la moitié de ces derniers viennent de régions éloignées. Il faut de toute nécessité apporter de l'aide matérielle à ces personnes. L'Association compte donc, entre autres objectifs, aider les malades et leurs parents à se loger et à vivre dans le confort moral pendant la longue période du traitement (cinq mois en moyenne).

Le Dr Patenaude, jovial, au verbe bien articulé, est lui-même la preuve vivante des progrès de la science. Sa propre leucémie s'est manifestée alors qu'il se trouvait dans sa première année de médecine. Il se trouve maintenant, six ans après, en bonne santé. Hier, quelques jeunes malades, maintenant guéris, nous faisaient partager leur bonne humeur.

Dans son émouvant propos, il a expliqué que la moëlle osseuse n'a rien à voir avec la moëlle épinière qui réunit des cellules nerveuses. La moëlle des os, elle, est en effet un liquide qui ressemble au sang. Lorsque les traitements à la chimiothérapie ne réussissent pas à détruire les cellules cancéreuses de ce liquide, —ce qui est le cas pour tous les adultes— on injecte au malade, par une veine, la moëlle prélevée chez un donneur. Après une pareille transfusion, le malade doit demeurer dans une chambre stérilisée pendant huit semaines.

Il n'existe qu'une seule chance sur quatre qu'un donneur de la même famille soit compatible. Hors de la famille, les chances diminuent à une sur 10 000. Il faut donc avoir recours à des banques de moëlle.

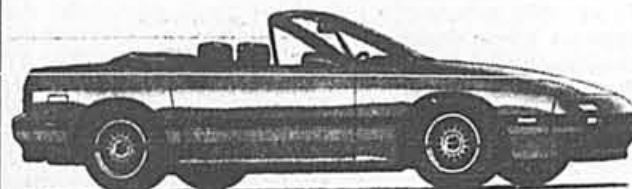
Ce succès de la médecine québécoise, a dit le Dr Patenaude, devrait faire disparaître, dans l'opinion, toute idée qu'il faille s'expatrier pour subir les traitements. Les taux de réussite à Maisonneuve, a-t-il souligné, sont meilleurs qu'aux États-Unis.

La Fraternité des policiers de Terrebonne, sensibilisée au décès par la leucémie d'un de ses membres, l'agent Robert Massicotte, a offert hier à l'Association une contribution de \$14 000.

loto-québec		Résultats	
Tirage du 88-11-30		GAGNANTS LOTS	
	Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi	6/6	1 2 263 736,60\$
		5/6 +	2 427 594,70\$
		5/6	172 3 802,10\$
		4/6	10 850 115,90\$
		3/6	226 916 10,00\$
4 20 33 47 48 49		VENTES TOTALES: 16 221 524,00\$	
No complémentaire: 45		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 200 000,00\$	
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

En 89

plus que jamais
c'est le temps de passer à
MAZDA



Faites d'une pierre deux coups:
venez négocier votre nouvelle Mazda
1989 au prix de 1988 et visitez notre
nouvelle établissement.

Mazda offre la meilleure garantie de l'industrie.



LE NOUVEAU

Blondin PLUS
mazda

Tél.: 324-9100

6464, BOUL. HENRI-BOURASSA EST

Splendides créations A. Gold & Sons en cuir et fourrure.
Rien de plus chaud, de plus confortable, de plus véridil pour
affronter les frimas de l'hiver, glace, neige ou blizzard.
Tout en conservant votre élégance.



BLOUSON RÉVERSIBLE CUIR ET FOURRURE

La véritable élégance. Modèle réversible, agneau brun et splendide vison noir. Un modèle haute mode, l'allure du succès. Vous ferez bonne impression partout, c'est la tenue idéale pour la fin de semaine. Une création impeccable pour les véritables connaisseurs.

3150\$

ÉCONOMISEZ 750\$

Trois quarts de cuir avec col de vison. Une superbe création. Manteau ¾ en souple cuir d'agneau doublé de rat musqué, rehaussé par un col de vison. Une aubaine incroyable à ce bas prix.

Prix cour. 2750\$ **2000\$** Économisez 750\$

TRENCH POUR HOMMES D'AFFAIRES EN CUIR PLONGÉ

Vous serez toujours dans la note, tant pour vous rendre au bureau que partout ailleurs. Une élégance de bon ton, en souple cuir plongé noir. Modèle à double croisé avec épaulettes. Empiècement à l'arrière, avec plis d'aisance et fente centrale. Boutonnieres françaises.

975\$ seulement

BLOUSON AVIATEUR, FAVORI DE LA SAISON

Modèle ample, grand favori de l'homme actif. Élégant, confortable et chaud, il se porte partout et est toujours dans la note. Fermeture à glissière asymétrique avec épaulettes aux manches tombantes. Col naturel en sherpa sur cuir texturé de ton brun.

800\$ seulement

ÉCONOMISEZ 850\$. SPLENDIDE MODÈLE DE PALETOT DE CUIR À PELISSE DE FOURRURE ET COL DE VISON

Le nec plus ultra de l'élégance hivernale. Extérieur de souple cuir d'agneau de ton noir, avec col de vison noir et pelisse de rat musqué brun naturel. Modèle à ceinture et double croisé, manches raglan. Prix très spécial.

Prix cour. 3250\$ **2400\$** Économisez 850\$

MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND •
960, STE-CATHERINE OUEST • FAIRVIEW PTE-CLAIRE •



• PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
• LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL

Les cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

Le Soviet suprême vote les amendements à la constitution

Sept votes contre et 27 abstentions

d'après AFP et Reuter
MOSCOU

■ Passant outre à une ultime tentative d'un député de Lettonie pour la défense de la souveraineté des républiques baltes, le Soviet Suprême (parlement) soviétique a adopté hier à une écrasante majorité les amendements à la constitution de l'URSS.

Ce vote « ouvre un nouveau chapitre dans le développement de l'État soviétique sur la base de la démocratisation et du gouvernement du peuple », a déclaré M. Mikhail Gorbatchev dans une brève intervention après le vote.

Il a tenu une nouvelle fois à rassurer les nationalistes des républiques qui s'étaient mobilisées pour dénoncer un renforcement des pouvoirs du gouvernement

central. Il a affirmé que la session avait montré que les députés « sont unanimes pour admettre que les intérêts de notre peuple sont assurés par ce principe: une Union forte, c'est un centre fort et des républiques fortes ».

Les amendements à la constitution vont permettre l'élection, en mars prochain, d'un parlement élargi, le Congrès des députés du peuple, qui désignera le chef de l'État doté de larges pouvoirs. Une autre partie des réformes adoptées prévoit l'introduction d'un nouveau système électoral permettant plusieurs candidatures à une élection, dans chaque circonscription.

Les amendements ont été votés en bloc séparément par les deux chambres du parlement. Au total, seuls cinq députés ont voté contre et 27 se sont abstenus; 1344 se sont prononcés en faveur de la loi sur les amendements constitutionnels. La plupart des observateurs sur place ont estimé que les opposants et les abstentionnistes étaient surtout des représentants de pays baltes.

M. Arnold Ruutel, président du Présidium du Soviet suprême estonien, avait tenu, mercredi, un discours de conciliation en admettant que de nombreux amendements apportés au projet de constitution le satisfaisaient, mais il s'était gardé d'annoncer quelle serait son attitude pendant le vote.

Juste avant de passer aux votes des deux projets de lois, un député de la république balte de Lettonie, Mme Skultne Iemna, a proposé que les lois et décrets fédéraux puissent être votés séparément par les groupes de députés représentant les différentes républiques fédérées.

Cette proposition lettone de dernière minute a été considérée comme « inopportune » par le Présidium.

Par ailleurs, le ministère soviétique de l'Intérieur a admis hier que 28 personnes sont mortes au cours des affrontements inter-ethniques qui ont eu lieu ces deux dernières semaines en Arménie et en Azerbaïdjan.



Les femmes ont envahi les rues de Rawalpindi, hier, pour célébrer l'avènement de Benazir Bhutto.

PHOTO REUTERS

Liesse populaire dans les grandes villes du Pakistan

d'après AFP
ISLAMABAD

■ Onze ans après le coup d'état militaire qui avait renversé son père, Benazir Bhutto (35 ans) a été officiellement nommée hier première ministre du Pakistan, alors qu'une foule dansante et chantante envahissait les rues des grandes villes pour célébrer l'arrivée au pouvoir de la première femme à diriger un gouvernement dans un pays du monde musulman.

Dans un discours à la nation très attendu par les 107 millions de Pakistanais, deux semaines après la victoire du Parti populaire pakistanais (PPP, social démocrate) aux élections législatives, le président de la république, M. Ghulam Ishaq Khan, a annoncé la nomination officielle de Benazir Bhutto au poste de premier ministre.

Pendant son discours radio-télévisé de 30 minutes, M. Ishaq Khan (75 ans) a vanté sur un ton paternel les « grandes qualités de dirigeante » de la jeune coprésidente du PPP, mais n'a pas fait référence une seule fois à l'ancien président, le général Zia Ul Haq, mort le 17 août dans un accident d'avion.

Brandissant des portraits de Benazir Bhutto et de son père ainsi que des drapeaux du PPP, une foule en liesse a aussitôt envahi les rues de Karachi, Rawalpindi et Lahore, aux cris de « Bhutto Zindabad » (Vive Bhutto) et « Bhutto Zinda Hay » (Bhutto est vivant) faisant référence à l'ancien premier ministre Zulfikar Ali Bhutto, renversé en 1977 par un coup d'État militaire et pendu 22 mois plus tard sur ordre du général Zia.

À la nuit tombée, tenant des bougies et des lampes à pétrole, les partisans de Benazir Bhutto se sont réunis dans les artères de Karachi, la grande cité portuaire du sud du pays, pour célébrer leur victoire en lançant des pétards. Près du port, devant la maison des Bhutto où réside le jeune Bilawal, le fils de Benazir agé de neuf semaines, des centaines de motos chargées de supporters euphoriques, hurlant leur bonheur, défilaient encore à minuit en faisant de la main le V de la victoire.

Parachevant le retour du pays à la démocratie, le président a aussi annoncé la levée de l'état d'urgence, instauré le soir de la mort du général Zia Ul Haq, rétablissant ainsi les droits fondamentaux des Pakistanais. M. Ishaq Khan a ajouté qu'après cela le premier ministre qui « est animé par un amour du pays (...) pourra assumer ses responsabilités dans une atmosphère démocratique ».

DÉPÊCHES

OLP-ONU Washington redit non

■ Les États-Unis ont officiellement informé hier soir les Nations Unies qu'ils ne reviendront pas sur leur refus s'accorder un visa au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, pour qu'il puisse participer aux travaux de l'Assemblée générale sur la Palestine, a-t-on appris de source officielle à l'ONU. L'Assemblée va maintenant décider le transfert de ce débat à Genève à la mi-décembre afin de pouvoir entendre les explications que M. Arafat souhaite apporter à la communauté internationale sur les décisions prises récemment par le Conseil national palestinien à Alger.

SRI LANKA Attentat

■ Quatre personnes ont été tuées et près d'une centaine blessées hier près de Colombo lorsque des individus ont ouvert le feu sur les participants à un meeting d'un candidat de gauche à l'élection présidentielle, et ont fait exploser des bombes sur le lieu du rassemblement. Plusieurs attentats contre des candidats ont déjà eu lieu en prévision de l'élection du 19 décembre.

BRÉSIL Sarney impliqué

■ Une commission parlementaire d'enquête sur la corruption a approuvé mercredi son rapport où elle recommande la mise en accusation du président José Sarney du Brésil, qui pourrait aboutir à terme à son « impeachment ». La commission parlementaire reproche notamment au président d'avoir engagé des sommes sans budget correspondant, et d'avoir refusé de répondre à ses questions.

ÉTATS-UNIS Powell promu

■ Le général Colin Powell, conseiller pour la sécurité nationale du président Ronald Reagan, a été promu au grade de général d'armée (quatre étoiles) et commandera au printemps prochain l'ensemble des forces de l'armée de terre basées aux États-Unis, selon une décision de M. Reagan, annoncée hier et que doit approuver le Sénat.

CAMBODGE Autre retrait

■ 18 000 soldats vietnamiens vont être retirés du Cambodge au cours du mois de décembre, ce qui portera à 50 000 le nombre d'hommes rapatriés en 1988, a-t-on annoncé hier à Hanoi de source officielle vietnamienne. « 52 000 soldats vietnamiens ont déjà été retirés du Cambodge durant les six derniers mois (...) et 18 000 le seront en décembre », a précisé Mme Ho The Lan, directrice du département de presse au ministère vietnamien des Affaires étrangères.

Un nouveau sursis pour les assassins d'Indira Gandhi

d'après AFP et Reuter
NEW DELHI

■ À quelques heures de l'instant fatidique, la pendaison des deux assassins de l'ancien premier ministre indien Indira Gandhi a été de nouveau reportée par décision de la Cour suprême indienne, accordant ainsi aux deux assassins un délai de vie.

Les deux Sikhs, Satwant Singh, 25 ans, et son complice Kehar Singh, 37 ans, qui attendent dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Tihar à New Delhi, transformée depuis plusieurs semaines en une véritable forteresse, ne seront pas pendus comme prévu à 8 heures ce matin. La Cour Suprême a rendu un arrêt de suspension provisoire de l'exécution jusqu'à mardi prochain.

La décision de l'instance judiciaire suprême indienne est intervenue à la fin d'une après-midi de grande confusion. La Haute Cour avait un peu plus tôt rejeté la requête des avocats. L'un d'eux, qui est le plus réputé des avocats indiens pour les affaires criminelles, M. Ram Jethmalani, s'est alors précipité à la Cour suprême, distante de 500 mètres, pour interjeter appel de la décision défavorable de la Haute Cour.

La valse hésitation de la justice indienne laisse perplexes. Les avocats des accusés ont avancé hier un argument surprenant, affirmant que le président de la république avait refusé sa grâce « illégalement, sans se plier aux principes de la justice naturelle ». Or, l'article 72 de la Constitution accorde formellement le droit de grâce au président sans autres décisions sur les principes qui doivent guider son choix de conscience.

L'exécution des accusés est bien sûr un problème hautement politique. Selon les informations de la presse indienne, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi avait formellement fait savoir au président Ramaswamy Venkataraman son souhait de voir la grâce repoussée.



La prestation de serment du nouveau président du Mexique

PHOTO REUTERS

L'opposition quitte le parlement à l'investiture de Carlos Salinas

Le nouveau président mexicain promet la croissance

d'après AFP, Reuter et AP
MEXICO

■ Le nouveau président du Mexique, M. Carlos Salinas, 40 ans, a prêté serment hier devant le Congrès dans un climat de tension politique provoquée par les protestations de l'opposition qui l'a qualifié d'illégitime.

Les 140 parlementaires du Front démocratique national (FDN-gauche) se sont retirés de l'hémicycle en signe de désapprobation quand M. Salinas a reçu l'investiture. Les députés du Parti d'action nationale (PAN-conservateur) ont de leur côté brandi des pancartes avec des slogans contre le régime.

M. Salinas, personnalité du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et ancien ministre du Plan et du Budget, a été élu pour un mandat de six ans (1988-94), le 6 juillet, lors d'un scrutin considéré comme frauduleux par l'opposition.

La cérémonie s'est déroulée devant huit chefs d'État latino-américains, dont le Cubain Fidel Castro, et des centaines d'invités étrangers et mexicains. Le secrétaire d'État américain George Shultz assistait également à l'investiture.

M. Salinas a déclaré, dans son discours inaugural, qu'il accédait au pouvoir « à une heure complexe » pour le Mexique, mais qu'il le faisait « avec courage et optimisme ».

Il a rendu hommage à son prédécesseur Miguel de la Madrid, qui a été confronté à « l'une des plus graves crises économiques » du Mexique.

Le Mexique accordera désormais la priorité à la croissance économique et non plus au paiement de la dette extérieure, a indiqué le nouveau président : « La priorité ne sera plus de payer mais de relancer la croissance », a-t-il proclamé.

Il a rappelé que, sous sa présidence, la population du Mexique augmenterait de dix millions de personnes, atteignant 95 millions d'habitants, et que l'accent devait être mis sur l'éducation, la santé et le logement.

Auparavant, l'opposition avait mis en cause la légitimité de M. Salinas lors d'interventions au Congrès. Une députée du FDN a déclaré qu'aujourd'hui (jeudi) était « une journée funeste pour la république », assurant que le

candidat de la gauche Cuauhtémoc Cárdenas avait remporté l'élection du 6 juillet.

Un parlementaire du PAN a souligné que M. Salinas est un président « illégitime, qui continuera d'être illégitime jusqu'à la fin des temps ».

Pendant ce temps, dans la rue, dans le centre de Mexico, plusieurs dizaines de milliers de militants du PAN, vêtus de bleu et blanc, les couleurs du parti conservateur, ont entrepris une manifestation de protestation, criant des slogans hostiles à M. Carlos Salinas tels que : « Que dieu sauve notre patrie de ce farceur », « Carlos, usurpateur du Mexique ».

Outre le défilé militaire, d'autres marches de protestation étaient prévues dans l'après-midi par les mouvements de gauche et associations de quartier, mais le FDN a décidé de ne pas convoquer de manifestation par crainte d'une provocation.

Des incidents ont éclaté en après-midi devant le Palais national, où des manifestants armés de bâtons et les forces de sécurité se sont affrontés, faisant au moins deux blessés.

Peres dame le pion à Shamir

d'après AFP, Reuter et AP
JÉRUSALEM

■ Grâce à un accord-surprise conclu avec l'Agoudat Israël, formation ultra-orthodoxe, le Parti travailliste israélien a coupé l'herbe sous le pied de son rival conservateur, le Likoud, et pourrait être en mesure de former le prochain gouvernement.

M. Shimon Peres a redonné ainsi consistance à sa réputation « d'infatigable complot ».

Le secrétaire général a en outre affirmé que la récente session du Conseil national palestinien (CNP) avait imprimé un « nouvel élan » au processus diplomatique et offrait « de nouvelles occasions de faire progresser la cause de la paix ».

Il a également estimé que le soulèvement palestinien dans les territoires occupés (Intifada) était depuis près d'un an « l'une des composantes majeures du calendrier politique au Moyen-Orient » et « l'élément moteur » de la récente session du CNP à Alger. « La persévérance de l'Intifada témoigne de la détermination du peuple palestinien à exercer ses droits légitimes, y compris son droit à l'autodétermination », a-t-il déclaré.

D'autre part, quelque 220 000 élèves de Cisjordanie occupée ont repris hier matin le chemin de l'école, avec trois mois de retard par rapport à la date normale de la rentrée des classes, a annoncé le porte-parole de l'administration militaire. Cette mesure concerne uniquement le cycle primaire public et privé ainsi que les écoles contrôlées par l'UNRWA (Agence des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine), soit au total 612 établissements sur les 1 194 que compte la Cisjordanie.

Les lycées et collèges qui rouvriront 80 000 élèves seront rouverts « très prochainement » à condition que la rentrée des classes dans le primaire se déroule dans le calme, a ajouté le porte-parole. « Il n'est pas question, pour le moment, de rouvrir les universités, fermées depuis plus d'un an », a poursuivi le porte-parole.

Son rapport servira de base aux débats que l'Assemblée mènera lundi et mardi prochains sur la question du Proche-Orient. Dans ce docu-

Offrez-vous
un week-end
merveilleusement fou
à Londres
sans avoir
de remords
le lundi.

British Airways vous propose un forfait week-end excitant de quatre jours si abordable...qu'il est irrésistible. Du 19 janvier au 23 février, vous pouvez vous rendre à Londres pour aussi peu que 499 \$ par personne. Ce prix à faire tourner la tête comprend le transport aérien aller-retour, trois nuits à l'hôtel avec petit déjeuner continental et les transferts aller-retour entre l'aéroport et le centre-ville.

Alors, passez un merveilleux week-end à un prix qui vous permet d'être spontané. Appelez votre agent de voyages ou British Airways maintenant pour faire vos réservations.

* Prix indiqué par personne en chambre à occupation double. * Le nombre de sièges est limité. * Sujet à l'approbation gouvernementale. * Offre valable avec des vols de British Airways seulement. * Ne peut pas être combiné avec d'autres offres. * Départ de Montréal ou de Toronto le jeudi et retour de Londres le lundi suivant. *

BRITISH AIRWAYS

Partout, la préférée de tous

**SURPRENANT...
CE QU'IL EST POSSIBLE
D'ACHETER SANS
ARGENT QUAND
ON SAIT OÙ ALLER!**



Karat FIBRE POLYPROPYLENE DURABLE, INTIF MING, CHINOIS, KAMAN ET COMTEMPORAIN à partir de **109\$**

AUCUN VERSEMENT COMPTANT — AUCUN INTÉRÊT

AUCUN PAIEMENT AVANT LE 1^{ER} AVRIL 1989

LEON

LAVAL
Centre 2000, boul. Martine Ouellet, Laval
19 de l'autoroute des Laurentides
Montréal, 336-7741
Tél.: Laval, 688-3851

GREENFIELD PARK
RIVE-SUD
Centre d'achats
Greenfield Park
399, boul. Taschereau
Tél.: 466-9400

MOBILE/THAT ACAT MINIMUM 500\$
ELECTROMÉNAGERS ACAT MINIMUM 750\$ SUR CREDIT APPROUVE

Le Cirque du Soleil: "Faites-vous voir en pleine

LUMIÈRE

En auto allumez vos phares, même le jour!"



Benny LeGrand

Pas de risques à prendre. Paix sur la route.

À toute heure du jour, allumez vos phares. Votre véhicule sera beaucoup plus visible et ça peut éviter bien des collisions. C'est d'ailleurs pourquoi tous les véhicules neufs seront bientôt munis d'un dispositif automatique d'allumage des phares. Alors, faites-vous voir en pleine LUMIÈRE! Pour vivre des fêtes tous ensemble, relevons le défi: Paix sur la route.



Régie de l'assurance automobile du Québec

Participez au grand tirage "PAIX SUR LA ROUTE"!

Répondez correctement à la question suivante et courez la chance de gagner:

- 1 Eagle Vista 89, modèle de base, 3 portes à hayon, de l'Association des concessionnaires Jeep d'Amérique du Québec. Valeur approximative de 11 000,00\$
- 10 000 \$ en argent comptant de la Brasserie Labatt Ltée.
- 1 des 5 bons d'essence de 1 000 \$ chacun, de Ultramar Canada Inc.
- 1 des 50 bons d'alimentation de 100 \$ chacun, de Steinberg.

Question: À des fins de sécurité, à compter du 1^{er} déc. 1989, tous les véhicules neufs au Canada devront être munis de phares qui s'allument automatiquement au démarrage.

Vrai Faux

Déposez votre coupon-réponse dûment rempli à la Banque Nationale ou postale le 1^{er} déc. 1989, tous les véhicules neufs au Canada devront être munis de phares qui s'allument automatiquement au démarrage.

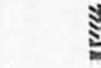
Casier postal 2000, Terminis postal, Québec (Québec) G1K 7M1.

NOM: _____

ADRESSE COMPLÈTE: _____

TÉLÉPHONE: (rés) _____ (bur) _____

18 ans et plus.
Les règlements sont inscrits sur les boîtes de tirage.
Le concours se termine le 31 décembre 1988 à minuit.



La Presse des Six-Douze est une initiative de La Presse / Education.
 Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire: Madame Christiane Labrie et Monsieur Louis Emond, d'après une idée originale de Madame Christiane Labrie.
 Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.
 Pour renseignements: Céline Landry (514) 285-6890

La Presse

À la
Commission
scolaire de
Châteauguay, le
français on
l'utilise partout.



COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY

DES SIX-DOUZE

SEMAINE DU 23 AU 29 NOVEMBRE 1988



À PROPOS

Salut!

Heureux de vous retrouver après une semaine plutôt... agitée. Notre page d'aujourd'hui témoigne d'ailleurs assez bien de ce mouvement dans l'actualité: la vibrante annonce de la fermeture de l'usine de Gillette à Montréal, l'ébranlante victoire orthographique de Jean-Christian Pleau, la secourante nouvelle selon laquelle les femmes vivent plus vieilles que les hommes et finalement le séisme qui a tant remué le Québec. Alors bonne lecture! Et si tu as une hypothèse sur la longévité supérieure des femmes par rapport aux hommes, écris-nous... si ta main ne tremble pas trop.
 Christiane Labrie
 Louis Emond
 La Presse
 Service de la Promotion
 7, rue St-Jacques
 Montréal, H2Y 1K9

JEUNES JOURNALISTES

Une semaine qui vaut un félicité! À l'école primaire Saint-Joseph de ville Mercier, nous avons fait une semaine spéciale pour rendre hommage à Félix Leclerc. Parce qu'il était un grand poète québécois et qu'il était plutôt extraordinaire. Nous avons chanté ses chansons, planté un arbre et nous avons installé une plaque pour que toutes ces choses se gardent en souvenir.
 Michelle Laberge
 5e année
 École Saint-Joseph

NOUVELLE EXPRESS

Quand on a seize ans et qu'on a la vie devant soi, les rêves sont nombreux et il n'y a pas d'urgence. Par contre quand, comme Patrick Séguin, on souffre de dystrophie musculaire, les rêves, il faut les réaliser. Et très vite. Son rêve lui aura pris deux ans et demi de travail: réaliser sa propre bande dessinée, scénario et illustrations. Elle sera publiée prochainement grâce à la fondation canadienne Un monde de rêves.

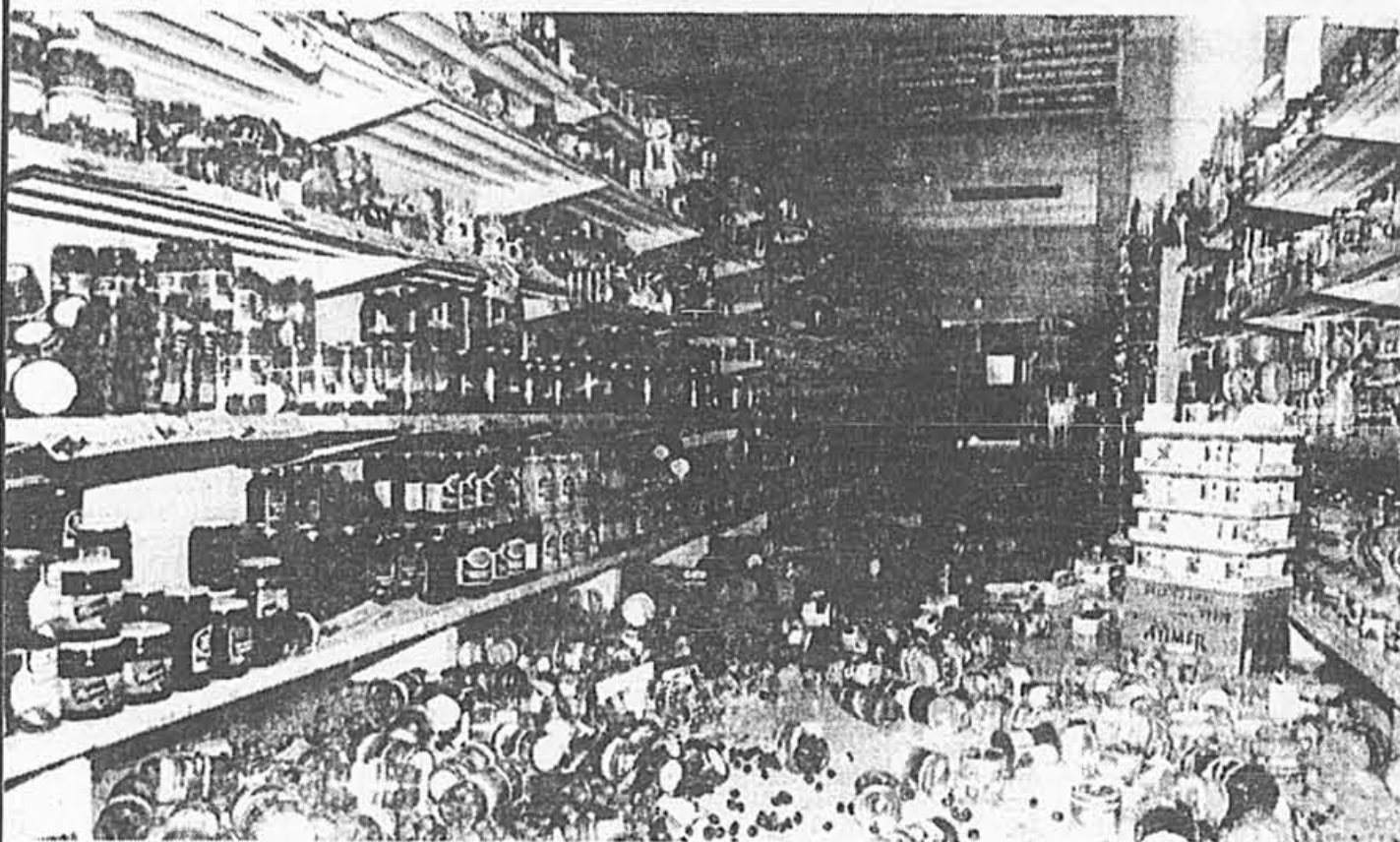
CONCOURS LES NOËLS DU MONDE

Comment se fête Noël dans les autres pays du monde? Écris-nous sur ce thème ou envoie-nous un dessin, et cours la chance de gagner des billets pour aller voir les spectacles des Fêtes présentées pour les jeunes dans le cadre des Noëls de la Place des Arts. Plusieurs textes seront publiés dans La Presse des Six-Douze du vendredi 23 décembre qui, pour ce «spécial Noël», sera augmentée à deux pages. De plus, les dessins et les textes seront exposés dans le hall d'entrée de la P.d.A. Ton texte ne doit pas dépasser 10 lignes et devra nous parvenir au plus tard le 12 décembre avant 5 h. Envoie tes productions à l'adresse indiquée dans l'«À Propos» en inscrivant sur l'enveloppe «Les Noëls du monde».

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent un chien en peluche du caricaturiste Girard:
 0369 — Marie-Claude Grenier
 0775 — Jean-François Pilon
 0449 — Sébastien Dany
 0047 — Pascal Mailloix
 0830 — Johnny Conn

VENDREDI SOIR DERNIER:

La terre a tremblé



La terre a tremblé au Québec, en Ontario, dans les Maritimes et aux États-Unis. Cette fois-ci la mauvaise nouvelle ne parvenait pas de l'étranger comme habituellement (Mexique, Chine, Japon). Le vendredi soir 25 novembre, un tremblement de terre, qui a atteint 6,4 sur l'échelle de Richter, surprenait l'ensemble des Québécois. Le plus fort tremblement de terre à survenir au Québec depuis 50 ans. Ce sont les régions du Lac-Saint-Jean, de Charlevoix

et de Québec qui ont été le plus secouées. L'épicentre du séisme se trouvait dans le parc des Laurentides, à 35 kilomètres au sud de Chicoutimi et à dix kilomètres sous la croûte terrestre. Le séisme a duré entre 15 secondes et deux minutes selon les endroits. Une secousse de 6,5 sur l'échelle Richter libère suffisamment d'énergie pour causer des dommages considérables dans les zones fortement peuplées. Cela peut entraîner la chute de

bâtiments et de monuments. Heureusement, de tels événements ne se sont pas produits vendredi dernier parce que l'épicentre du séisme était dans les montagnes du parc des Laurentides. Plus on s'éloigne du centre de la secousse, moins les effets sont importants. Il y a donc eu plus de peur que de mal. Quelques plafonds fendillés, des fenêtres cassées, des coupures d'électricité, mais surtout de nombreuses personnes traumatisées et avec raison.

Quand 530 personnes se retrouvent sans emploi



Ne plus se sentir aussi utile à la société, ne plus pouvoir compter sur un revenu suffisant pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, ne plus se trouver valorisé par ce travail qu'on faisait si bien, voilà ce que veulent dire les mots «être sans emploi». En avril prochain, la compagnie Gillette fermera les portes de son usine de Saint-Laurent, au nord-ouest de Montréal. Elle mettra ainsi à pied 530 travailleurs et travailleuses de la région. La réorganisation de la compagnie serait à l'origine de cette décision. Le gouvernement du Québec accepte plutôt mal les raisons de cette fermeture: «Pourquoi fermer une usine qui, l'an dernier, a réalisé des profits de près de 30 millions de dollars?» On tentera, à Québec, de trouver une solution à ce grave problème. Quoi qu'il en soit, mercredi dernier à la sortie des employés, la Côte de Liesse, où se trouve l'usine, portait très mal son nom.

NATURELLEMENT



L'espérance de vie d'un homme est aujourd'hui de 71,3 ans. Quant à la femme, elle peut s'attendre à une vie longue de 79,5 années, soit 8,2 de plus que son compagnon. Il semble que, depuis deux cents ans, l'écart entre l'espérance de vie de l'homme et celle de la femme se creuse d'une manière inexorable. Les premières études sérieuses en matière de démographie datent de 1740. À cette époque, l'âge moyen de la femme était de 25,7 ans contre 23,8 pour l'homme, une différence de près de deux ans. En 1918, après la Première Guerre mondiale, l'avantage de la femme devait passer à 3,7 ans puis à 5,5 ans en 1945, après la Deuxième Guerre mondiale. Dans les années 60, avec l'apparition du mouvement féministe qui réclamait la reconnaissance de l'égalité des femmes, les spécialistes prédisaient l'aplatissement de la différence de taux

d'espérance de vie entre les deux sexes. En effet, les femmes adoptaient de plus en plus le mode de vie et les habitudes des hommes. Cigarettes, automobile, stress et autres maladies liées au travail allaient faire des ravages, croyait-on, autant chez les femmes que chez les hommes. Or, ça ne s'est pas passé comme ça. La différence continua de grandir. Cette différence, pour certains, serait biologique. Les femmes sont naturellement plus «fortes». À preuve, le contraste entre le nombre de mortalités infantiles plus élevé chez les garçons que chez les filles. En outre, on a réussi à diminuer le nombre de décès chez les mères qui accouchaient. Et dire qu'au XIX^e siècle, un auteur avait calculé très «scientifiquement» (!) qu'une femme ne valait que «le tiers d'un homme»!

Un Québécois champion d'orthographe



Tous azimuts, l'apocope, l'onomatopée: des mots bien difficiles à écrire pour le commun des mortels. Mais pour Jean-Christian Pleau, rien de plus facile car il est un champion d'orthographe française. Il a mérité ce titre dans la catégorie junior lors de la finale des championnats du monde d'orthographe de la langue française. Ce jeune Québécois d'Outremont est parvenu à relever le défi devant les 167 participants dont 111 étaient de nationalité française. Les autres participants francophones étaient des Belges, des Suisses, des Ivoiriens, des Martiniquais, etc. Jean-Christian a de quoi être fier de son exploit et c'est peu dire. Sa participation à la finale mondiale est due à sa grande performance lors de la finale québécoise des championnats du monde d'orthographe, tenue le 13 octobre dernier. Cela lui a permis de se présenter comme finaliste pour le Grand Championnat qui avait lieu en France, le samedi 26 novembre.

TOUT SIMPLEMENT



Notre environnement a déjà reçu son cadeau de Noël. Le présent est un simple sac de plastique pour transporter des achats, mais il a pourtant quelque chose de particulier. Ce sac, qui est fabriqué par la société ShoppersDrug Mart, est autodégradable et cela sans aucun trucage. Il se détruit par les rayons du soleil. La société a mis ses sacs sur le marché canadien dans ses 570 pharmacies pour la période des Fêtes. Bien que le premier de l'An soit encore loin, il faut souhaiter que cette compagnie prenne la résolution de garder son produit fantastique pendant toute l'année dans ses commerces.

SUPERQUIZ: page A9

Comme d'autres, Pierre cherchait des coupables

MARTHA GAGNON

■ Loin de se douter qu'il serait parmi les 14 employés accusés d'agressions sexuelles contre des enfants, Pierre, 32 ans, ancien éducateur dans un centre d'accueil, cherchait les coupables parmi ses collègues.

C'est ce qu'il a déclaré hier devant la commission d'enquête Gagnon qui tente de faire la lumière sur cette affaire qui remonte à 1986. Le commissaire interdit de dévoiler l'identité de Pierre. Déjà, une centaine de personnes ont été interrogées, dont les enfants et les responsables du centre d'accueil de l'est de Montréal.

Marié et père de deux enfants, Pierre et les autres adultes ont tous été libérés des accusations d'agressions sexuelles, lors des enquêtes préliminaires. Le ministre de la Justice a décidé d'abandonner les poursuites faute de preuves.

L'ex-éducateur, qui travaille aujourd'hui comme agent d'immeuble, compare les événements de 1986 à l'explosion d'une bombe. «Ca nous a éclaté en pleine face. C'était affreux, incroyable, abominable. Je ne voulais le croire».

Son nom n'est toutefois pas sorti parmi les premiers. Les enfants ont d'abord accusé une veuleuse de nuit et un autre éducateur. Les dénonciations et les ar-

restations se sont ensuite multipliées.

Pierre a assisté au début de l'enquête interne, mais il n'y a pas vraiment participé. Selon lui, l'idée d'un «super réseau d'agresseurs» a germé très rapidement.

«C'était la panique dans le centre. Tout le monde avait peur». Les employés se sont d'ailleurs mis à se soupçonner entre eux. On faisait toutes sortes de suppositions. On se disait: c'est peut-être un tel. Mais, ces extrapolations n'étaient basées sur aucun fait. Il s'agissait seulement d'impressions».

Loin de penser qu'il se retrouverait parmi les accusés, Pierre a lui aussi pointé du doigt certains de ses collègues avec lesquels les relations n'étaient pas toujours harmonieuses.

D'ailleurs, si l'on se fie à son témoignage, il n'existait pas une entente parfaite entre les 14 accusés. Il y avait parmi le groupe des divergences profondes sur les méthodes de travail, l'éducation des enfants et la discipline. Cer-

tains évitaient même de travailler ensemble.

De 1976 à 1986, Pierre a toujours occupé un poste à temps partiel au centre d'accueil. Agent syndical, il a eu quelques tiraillements à cause de ses fonctions. Il n'était pas en très bons termes avec deux des éducateurs.

Le procureur de la commission, Me Céline Lamontagne, a beaucoup insisté sur le type de relations qui existaient entre les employés avant le scandale. Elle cherche à savoir, entre autres, si des personnes du centre d'accueil pouvaient avoir des désirs de vengeance, si l'existence d'un réseau est vraisemblable et si il est possible que les 14 employés, hommes et femmes, aient participé à des orgies, comme l'ont prétendu certains enfants.

L'enquête se poursuit aujourd'hui. Les 14 ex-accusés seront appelés à témoigner à tour de rôle. Le commissaire Jean-Denis Gagnon ne terminera pas son enquête avant les Fêtes comme il l'aurait souhaité.

Forum sur les droits humains

■ Pour souligner le 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la fi-

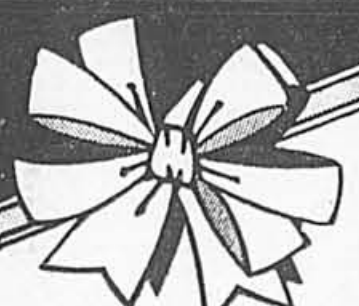
liale montrealaise de l'Association canadienne pour les Nations Unies organise un forum d'une journée sur les droits humains qui se tiendra demain au siège social de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), au 1000 ouest rue Sherbrooke.

Seront présents à titre de conférenciers des juristes, des universitaires, des représentants des gouvernements, d'organismes para-gouvernementaux et non-gouvernementaux, dont Me Guy Gilbert, Bâtonnier du Québec, Marie Chantal Guédon, vice-présidente de la section canadienne francophone d'Amnesty International, Jacques Lachapelle, président de la Commission des droits de l'homme du Québec et Christine Olivier, secrétaire générale du Conseil du statut de la femme du Québec.

Par ailleurs, le gala annuel de la filiale montrealaise de l'Association canadienne pour les Nations Unies se tiendra demain soir à l'hôtel Reine-Elizabeth, 900 ouest boulevard René-Lévesque.

Le gala aura cette année pour thème «Les enfants d'aujourd'hui pour la paix de demain». Une part importante des bénéfices de cette soirée sera remise à l'UNICEF, afin de soutenir les activités de cette agence des Nations Unies.

Panasonic Joyeuses Fêtes!



KX-R320

- Mémoire de 33 kilo-octets
- Correction avec mémoire d'une ligne et effacement rapide
- Chariot de 30,4 cm (12 po)
- Clavier standard international
- Fonctions automatiques: impression en caractères gras, soulignement, centrage, alignement à droite, paragraphe en retrait, tabulation décimale, code d'arrêt, indice inférieur, indice supérieur

249,95 \$ **EN PRIME**



KX-R51

3 cassettes de ruban corrigible et 2 rubans correcteurs (gratuits à l'achat du modèle KX-R200, KX-R320 ou KX-R340, valeur de 25,95 \$)



KX-R200

- Mémoire de 7 kilo-octets
- Ecran d'affichage à 14 caractères avec compteur
- Chariot de 28,4 cm (11-3/16 po)
- Correction avec mémoire d'une ligne
- Fonctions automatiques: choix de deux espacements de caractères (10-12), justification, centrage, paragraphe en retrait, caractères gras et soulignement, retour de chariot automatique, alignement à droite, tabulation décimale

299,95 \$



KX-R340

- Vérificateur orthographique "Accu-Spell" avec dictionnaire de 135 000 mots* et lexique de l'utilisateur de 120 mots
- Mémoire de 11 kilo-octets
- Ecran d'affichage à 14 caractères et compteur à 3 chiffres
- Correction avec mémoire d'une ligne et effacement rapide
- Colonnes automatiques et beaucoup d'autres caractéristiques!

369,95 \$
* 86 000 mots pour le modèle avec dictionnaire en anglais

LES ACCESSOIRES SONT DISPONIBLES CHEZ LES DÉTAILLANTS DE MACHINES À ÉCRIRE PANASONIC.

ADMACO ÉQUIPEMENTS DE BUREAU LTÉE	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU LONGUEUIL INC.	MACHINES À ÉCRIRE STERLING LTÉE
5343, boul. Décarie Montréal	579, rue King George Longueuil	2123, rue de Bleury Montréal
489-9779	468-1223	842-8591

Dack Souliers pour dames

Modèles choisis de souliers, sacs à main et bottes Dack et Church de qualité pour dames.

Prix réduits actuellement jusqu'à

30%

Venez tôt aux magasins suivants pour profiter d'un meilleur choix.

Dack

• 1008, SAINTE-CATHERINE OUEST
• PLACE BONAVENTURE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 HEURES

LE SUPERQUIZ DE La Presse DES SIX-DOUZE

- Les questions de chaque semaine portent sur un sujet traité dans *La Presse des Six-Douze* de la semaine précédente.
- La question 3, «recherche», exige un peu plus de travail puisqu'il faut consulter une encyclopédie ou un dictionnaire pour trouver la réponse.
- Chaque bonne réponse mérite un point.
- C'est toute une classe qui participe: mais chaque classe doit nous faire parvenir un seul coupon-réponse par semaine.
- À la fin du concours, les deux classes du premier cycle et les deux classes du second cycle qui auront accumulé le plus de points seront admissibles au SUPERQUIZ final qui se tiendra à la fin de mai 1989.
- Il y aura une finale pour le premier cycle et une finale pour le second cycle.
- Il est important de conserver toutes les pages de *La Presse des Six-Douze* puisque le tournoi final portera sur l'actualité de toutes les semaines.

SUPERQUIZ (11)

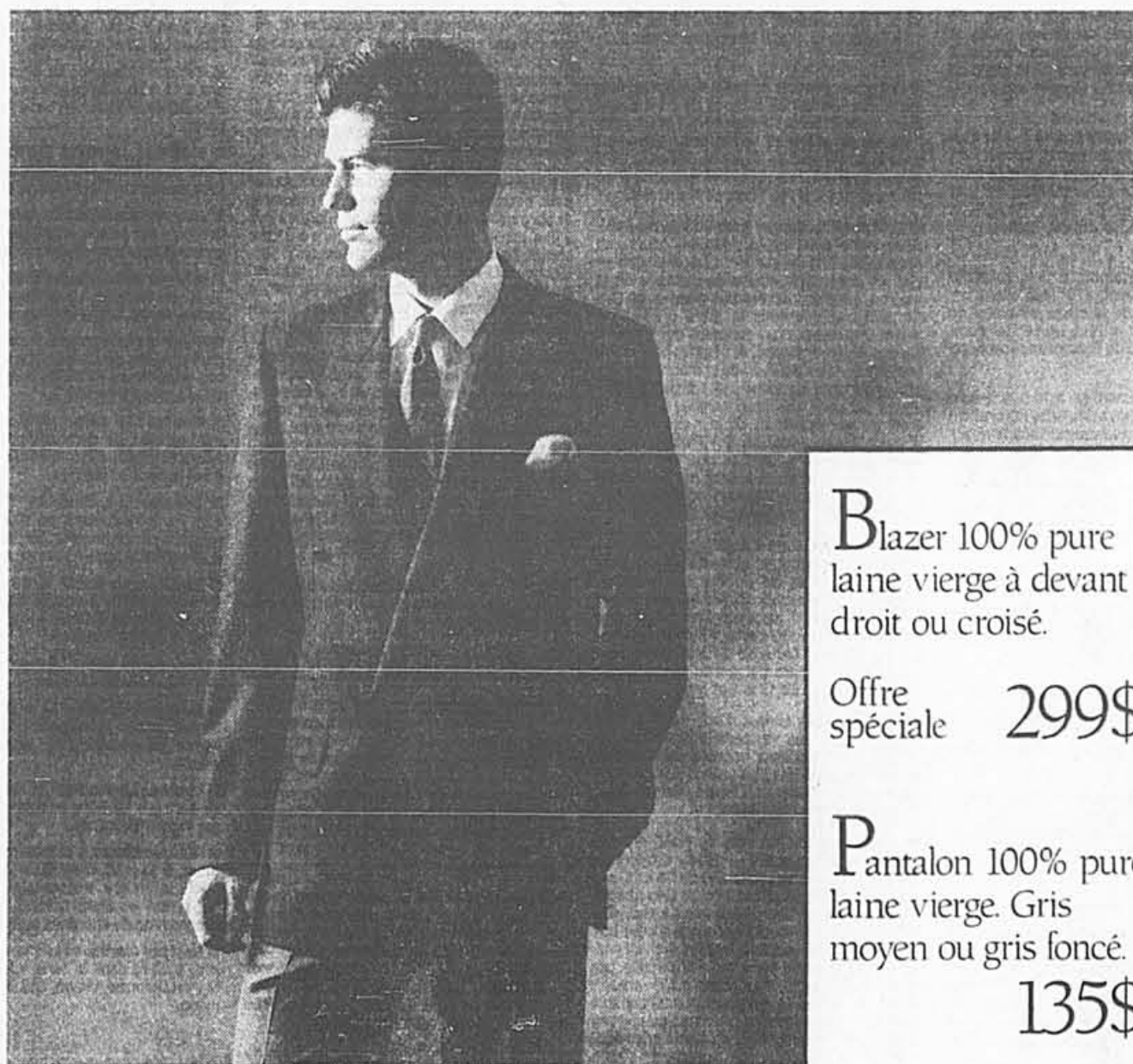
1. Quelle est la condition pour qu'un parti politique canadien prenne le pouvoir?
2. Quel âge aura Mickey Mouse en l'an 2000?
3. Recherche: Demandez à des professionnels de la santé deux noms de vaccins qui, encore aujourd'hui, sont administrés aux jeunes enfants et qui proviennent de l'Institut Armand Frappier.

Réponds à ces questions sur une feuille 8 1/2 x 11" en indiquant:

- le nom de ton professeur
- le numéro de téléphone de ton école
- le nom et l'adresse de ton école
- ton nom et ton année scolaire

et envoie le questionnaire à l'adresse suivante:

La Presse/Six-Douze
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1K9



Blazers, pantalons, chemises...

ARMAND BOUDRIAS



6818, RUE ST-HUBERT, 273-2851

PLACE BONAVENTURE

PROMENADES ST-BRUNO

PLACE QUÉBEC

GALERIES DE LA CAPITALE

AMERICAN EXPRESS ET AUTRES CARTES DE CREDIT BIENVENUES

Blazer 100% pure laine vierge à devant droit ou croisé.

Offre spéciale **299\$**

Pantalon 100% pure laine vierge. Gris moyen ou gris foncé.

135\$

TAILLE PAR
Progress Brand
DEPUIS 1878



Quoi faire

A 10

ARTS ET SPECTACLES

■ Le Centre d'études du tiers monde du college Vanier, en collaboration avec le département de musique de cette institution, invite le grand public à un concert-bénéfice avec le concours d'artistes de la communauté indonésienne. Les dons reçus à cette occasion seront remis à Oxfam-Québec, pour les victimes des inondations au Bangladesh. Le college vanier est au 821, boulevard Sainte-Croix, Saint-Laurent. Renseignements : le Centre d'études du tiers monde, 744-7785.

■ Comme c'est maintenant la tradition à Montréal, le Planetarium Dow met à l'affiche, à l'occasion de la grande période des Fêtes, jusqu'au dimanche 8 janvier, le spectacle « L'étoile des Mages ». Le Planetarium donne des spectacles en français du mardi au vendredi à 15 h 30 et à 20 h 30, le samedi à 14 h 15, 16 h 30 et 20 h 30, et le dimanche à 13 h, 15 h 30, 16 h 30 et 20 h 30. L'entrée coûte \$ 3 pour les adultes et \$ 1,50 pour les enfants et les personnes âgées. Tous les lundis, à 20 h, il y a spectacle gratuit intitulé « Le ciel ce soir ». Renseignements : 872-4530.

■ Le samedi 3 décembre, à 20 h 30, au Patro Le Provost, 7355, avenue Christophe-Colomb, spectacle des danseuses de l'École de ballet classique. Le programme comporte une dizaine de chorégraphies. L'entrée coûte \$ 4.

■ Les *animacloowns* seront à l'école de Normandie, 450, rue de Normandie, à Longueuil, le samedi 3 décembre. Il offrent leur spectacle « Clown et compagnie » à 10 h 30 et à 14 h, aux jeunes de 3 à 10 ans. L'entrée coûte \$ 3 pour les enfants et \$ 4 pour les adultes.

■ « Cine-famille » du college Lionel-Groulx, présente le film « Cap sur les étoiles » (version française de *Space Camp*), le dimanche 4 décembre, à 13 h 30, à l'auditorium du college, 100, rue Duquet, à Sainte-Thérèse. Enfants : \$ 2,50; adultes, \$ 3. Renseignements : 430-3120, poste 340.

■ L'Association québécoise des jeunes violonistes à son concert-bénéfice le samedi 3 décembre, à 19 h 30, à l'église Eskrine and American, à l'angle de la rue Sherbrooke et de la rue du Musée. Les billets sont en vente à l'entrée. Le programme comporte des œuvres de Bach, Haydn, Saint-Saëns, Sarasate et Wieniawski.

■ Le poète-chansonnier Raymond Lévesque donne une conférence doublée d'un spectacle sur l'environnement et l'écologie, au restaurant le Commensal, 2115, rue Saint-Denis, le dimanche 4 décembre, à 14 h, et le mercredi 14 décembre à 20 h, à l'intitulé sa prestation « La nouvelle conscience ».

■ Le Caf'tiers (café de solidarité internationale), 4837, avenue du Parc (coin Villeneuve — metro Place-des-Arts et autobus 80 ou 129), présente ce soir à 20 h 30 un concert de musique andine avec le groupe bolivien Hila-kata. Demain, à partir de 19 h, un panel de représentants de la Ligue des droits et libertés et d'Amnistie Internationale marquera le quarantième anniversaire de la Déclaration des droits, après quoi un spectacle international (africain et Amérique latine) marquera le troisième anniversaire du Caf'tiers et le quatrième de l'Association latino-américaine des droits de l'homme. Une danse suivra le spectacle. Renseignements : 270-5336 ou 495-2349. L'établissement est ouvert du mercredi au samedi, de 19 h à 23 h, et le dimanche de 12 h à 23 h.

Lundi, d'autres communiqués concernant des spectacles et des concerts, sous la rubrique QUOI FAIRE.

LES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire de musique du Québec à Montréal est au 100 est, rue Notre-Dame (édifice Ernest-Cormier). L'entrée aux concerts des élèves est gratuite.

■ Le vendredi 2 décembre, à 20 h, à la salle Gabriel-Cusson, concert des classes d'alto et de musique de chambre de Robert Verédes, à l'occasion du 25e anniversaire de la mort de Paul Hindemith. Suzanne Blondin est au piano.

■ Le dimanche 4 décembre, à 14 h, à la Maison de la culture La Petite patrie, Gabriel Hernandez-Romero, Elaine Doyon et Isabelle Fleurent, de la classe de piano d'Anisia Campos jouent des œuvres de Bach, Beethoven, Haendel, Schumann, Dutilleul, Debussy et Mendelssohn.

■ Le dimanche 4 décembre, à 15 h, au Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, dix élèves de la classe de piano de Madeleine Bélanger offrent un récital comportant des œuvres de Schumann, Schubert, Chopin, Liszt, etc.

■ Le dimanche 4 décembre, à 20 h, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts, l'Orchestre symphonique du Conservatoire, sous la direction de son chef Raffi Armenian, joue des œuvres de Rodrigo, Bizet, Haydn et Rimski-Korsakov. Les solistes sont Rémi Boucher, guitariste de la classe de Jean Vallières, et Raphaël Derkson, de la classe de Jean-Louis Chatelet.

■ Le mardi 6 décembre, à 20 h, à la salle Gabriel-Cusson, récital de Guy-Anne Beaulne, flûtiste de la classe de Jean-Paul Major, et de Noëlla Bouchard, violoniste de la classe de Raymond Dessaints. Suzanne Blondin est au piano.

■ Le jeudi 8 décembre, à l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5375, avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 20 h, concert de l'Orchestre des jeunes du Conservatoire, sous la direction de Raymond Dessaints.

■ Le vendredi 9 décembre, à 20 h, à la salle Gabriel-Cusson, l'Ensemble de musique contemporaine du Conservatoire interprète des œuvres de Stravinski et d'Estelle Lemire.

EXPOSITIONS

■ Le Musée de Lachine offre aux visiteurs une exposition de Michel-Thomas Tremblay intitulée « Nature et objets », du samedi 3 décembre, jusqu'au dimanche 15 janvier. Le Musée est au 110, chemin LaSalle, à Lachine. Il est ouvert du mercredi au dimanche, de 11 h 30 à 16 h 30. Renseignements : 634-3771, poste 346.

■ La Galerie d'art du college Edouard Montpetit, 945, chemin de Chambly, présente, jusqu'au jeudi 15 décembre, la collection Pratt & Whitney, œuvres choisies par un comité de salariés chargé de la gestion de la collection. L'exposition est ouverte du lundi au jeudi de 12 h à 17 h, le mercredi aussi de 18 h 30 à 21 h, et le dimanche de 14 h à 17 h. Le dimanche, on entre par le 100, rue Gentilly, Longueuil.

■ La Galerie Port-Maurice, de la Bibliothèque municipale de Saint-Leonard, 8420, boulevard Lacordaire, présente, jusqu'au dimanche 18 décembre, des dessins et huiles sur toile de Jacques Léveillé, réunies sous le titre de « El-liev ». Jacques Léveillé est historien d'art, graphiste, concepteur visuel à Radio-Québec et illustrateur chez Lema... La Galerie est ouverte aux heures suivantes : le lundi de 13 h à 17 h 30, le mardi, le mercredi et le jeudi, 10 h à 21 h 30, le vendredi 10 h à 18 h, le samedi 10 h à 17 h, et le dimanche 13 h à 17 h. Renseignements : 328-8585.

■ La Galerie H.E.C., 5255, avenue Decelles, présente jusqu'au jeudi 22 décembre, l'exposition « Autour des Paylandes », un ensemble d'œuvres sur papier du peintre Pierre Gendron. La Galerie est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 22 h, le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 13 h à 17 h.

■ L'exposition d'œuvres récentes de l'aquarelliste Andrée Ledoux, à la galerie du college Lionel-Groulx, 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse, est ouverte et se poursuivra jusqu'au vendredi 16 décembre, du lundi au jeudi de 11 h à 16 h, aussi du lundi au mercredi de 18 h 30 à 21 h, et le dimanche de 12 h 30 à 15 h.

■ La Galerie du service d'animation de l'U. de M., présente « Infidèle », de Mohamed Lotfi, ayant pour thème la pierre comme outil de combat et de survie. Elle commence le mardi 6 décembre et se poursuivra jusqu'au dimanche 18 décembre. La Galerie est au quatrième étage du Centre communautaire, 3232, boulevard Edouard-Montpetit. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 12 h à 17 h 30 et le dimanche de 13 h 30 à 17 h.

■ La restauration de la Maison du Pressoir est terminée et la Communauté urbaine de Montréal et la Société pour la conservation du Sault-au-Recollet invitent le grand public à la visiter au 10865 de la rue du Pressoir, dans le parc régional de l'Île-de-la-Visitation. Dans cette maison construite en 1806, on peut s'initier à l'histoire et plus particulièrement à la fabrication du cidre. Un animateur fournit sur place des explications aux visiteurs. La Maison du Pressoir est ouverte du mercredi au vendredi de 12 h à 16 h, et le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. L'entrée est gratuite.

■ Pour marquer la fin des fêtes du centenaire de la paroisse immaculée-Conception (rues Papineau et Rachel), il y a exposition de photos intitulée « Cent ans en images », aujourd'hui, demain et dimanche, à la salle numéro un du centre communautaire paroissial. Le grand public y est invité.

■ Les femmes auxiliaires ukrainiennes de l'Association de la jeunesse ukrainienne de Montréal organisent une exposition intitulée « Hommage au millénaire », événement religieux et culturel qui marque le millénaire du christianisme en Ukraine. Le samedi 3 décembre, de 10 h à 18 h, il y aura exposition d'objets religieux et de broderies, ainsi qu'un atelier. Le dimanche, de 10 h à 16 h, l'exposition se poursuit, mais de 16 h à 18 h, il y a défilé de mode, comportant des costumes nationaux reconstitués remontant au 10e siècle. Il y a prix d'entrée de \$ 5 pour le défilé de mode seulement, lequel comprend dessert et café. C'est au 3260 est, rue Beaubien.

■ Le Musée d'art de Joliette, entreprend demain, samedi 3 décembre, jusqu'au dimanche 29 janvier, une exposition du peintre torontois William Ronald, une série de 18 tableaux inspirés par les premiers ministres du Canada, leurs personnalités, leurs exploits, leurs erreurs. Le Musée de Joliette est au 145, rue Wilfrid-Orbell. Il est ouvert du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h. Renseignements : 756-0311.

■ A partir de demain, samedi 3 décembre, jusqu'au vendredi 30 décembre, se tient l'exposition « L'Art et l'écologie », dans le cadre du Festival québécois d'œuvres enfantines, à la Maison du Meunier, 10897, rue du Pont (à l'ouest de la rue De Lorimier, au nord du boulevard Gouin). Il s'agit d'œuvres réalisées par des jeunes de 6 à 14 ans au parc régional du Cap-Saint-Jacques, en juillet dernier. L'exposition est ouverte du mercredi au vendredi de 12 h à 16 h, et le samedi et le dimanche de 12 h à 17 h. L'entrée est gratuite.

■ Le Conseil du musée et des œuvres d'art de Radio-Canada expose des œuvres d'Hubert Poirier, jusqu'au jeudi 8 décembre, dans la salle Raymond-David, 1400 est, boulevard René-Lévesque. On peut la visiter du lundi au vendredi de 10 h à 18 h. Renseignements : 597-5520.

■ La Bibliothèque municipale de Dorval 1401, chemin Bord-du-Lac, présente une exposition d'œuvres de 23 artistes québécois membres du Conseil des artistes-peintres du Québec, œuvres réunies sous le thème de « Aspects figuratifs ». L'exposition, qui se poursuivra jusqu'au samedi 31 décembre, est ouverte du mardi au jeudi de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, et du vendredi au dimanche de 14 h à 17 h (trêve le lundi). Renseignements : 633-4170.

■ La Maison des arts de Laval réunit dans une exposition unique 45 œuvres de trois grands peintres québécois : Pellon, Fortin et Gagnon, jusqu'au dimanche 15 janvier 1989. Elle a lieu dans la salle Pelan de la Maison des arts, 1395 ouest, boulevard de la Concorde (sortie 8 de l'autoroute 15, si l'on vient de Montréal).

■ La Maison historique André-Benjamin-Papineau offre deux expositions, au cours des prochaines fins de semaine, jusqu'au dimanche 14 décembre. Au rez-de-chaussée de la maison, sont accrochées des œuvres de Guy Benson, réunies sous le titre d'« Éclatement », tabl'aux d'un coloriste qui s'inspire de son environnement. À l'étage, plus précisément dans les combles de la maison, les *Tisserands de Laval* tiennent leur troisième exposition annuelle, où les tisserands offrent le fruit de leur labeur et de leur dextérité. La Maison Papineau est au 5475 ouest, boulevard Saint-Martin, dans le quartier Chomedey, Laval, tout juste à l'est de l'autoroute 13. Elle est ouverte le samedi et le dimanche, de 13 h à 17 h. Renseignements : 681-1157.

■ L'exposition Marc Chagall (cinquante tableaux, 145 dessins et gouaches, livres illustrés, maquettes de décors et costumes d'opéras) se poursuit au Musée des beaux-arts de Montréal jusqu'au dimanche 26 février 1989. L'entrée coûte \$ 7 pour le grand public, \$ 5 pour *Les amis du Musée*, \$ 3 pour les étudiants et les personnes âgées, et \$ 1 pour les enfants de 12 ans et moins.

■ Le Musée des émaux d'art, 1417, rue du Fort, accueille les visiteurs le dimanche, de 12 h à 17 h. Un bon nombre de peintres-émailliers, parmi les plus grands du Québec, y exposent leurs œuvres. L'entrée est gratuite. Renseignements : 935-3220.

■ L'exposition de « Cartes de Noël — série des peintres du Canada — 1931 » est présentée par les Archives nationales du Canada, jusqu'au dimanche 18 décembre, au Lieu historique national Sir George-Étienne Cartier, 458 est, rue Notre-Dame. L'exposition a pour but de souligner l'acquisition, par les Archives nationales, de cette série qui fut publiée par William E. Coutts, fondateur de la maison Hallmark, à laquelle ont contribué 26 artistes canadiens dont certains membres du célèbre Groupe des Sept 1931, en pleine crise économique. L'exposition est ouverte de 10 h à 17 h, du mercredi au dimanche.

A lundi pour la suite des expositions, dans la rubrique QUOI FAIRE.

CONFÉRENCES

■ La prochaine conférence des déjeuners-séminaires de l'INRS-Urbanisation, en collaboration avec la Ville de Montréal, a lieu le mercredi 7 décembre, au 3465, rue Durocher, salle 03, à midi. Le sujet, traité par Claude Thibault, est « Le développement industriel — un défi ». Renseignements : Louise Gauthier, 499-4002.

■ La prochaine conférence de l'Association culturelle T.-X.-Renard a lieu le mercredi 7 décembre, à 20 h, la conférencière Suzel Perrotte parlera de « Renoir et la passion de la figure humaine ». C'est au Pavillon Outremont du Collège Français, rue Fairmount, entre les rues Querbes et Durocher. L'entrée coûte \$ 6 pour le grand public, \$ 3, pour les étudiants et les abonnés.

■ Le département de philosophie de l'UQAM, en collaboration avec le département d'études littéraires, offre une conférence de Marcel Henares, professeur de l'université Johns Hopkins intitulée « Rousseau et l'économie politique », le vendredi 2 décembre, à 14 h 30, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, salle A 1770.

■ La Bibliothèque intermunicipale Pierre-fonds-Dollard-des-Ormeaux, 13555, boulevard Pierrefonds (620-4181) présente une causerie intitulée « Le stress chez l'adolescent », en français le lundi 5 décembre et en anglais le lendemain. La Bibliothèque est ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 21 h, le mercredi de 17 h à 21 h, le samedi de 10 h à 17 h, et le dimanche de 13 h à 17 h.

Lundi, sous la rubrique QUOI FAIRE, d'autres conférences seront annoncées.

RÉUNIONS ET RENCONTRES

■ Pierrette Doucet, des Ateliers d'éducation populaires de Mercier, 1200 est, rue Laurier, lance le message suivant : « J'aimerais rencontrer des personnes disponibles qui seraient intéressées à organiser avec moi des soirées dansantes qui auraient lieu aux Ateliers d'éducation populaire de Mercier. Si l'expérience vous tente et si vous aimez le travail d'équipe, contactez-moi, au 596-4482 le jour, ou au 526-9539 le soir ».

■ Le samedi soir, 3 décembre, au Cercle Préfontaine, 3233, rue Hochelaga, soirée dansante dans l'ambiance des fêtes de Noël et du Jour de l'an. L'entrée coûte \$ 5. Renseignements : 525-7226 ou 525-0624. Tous sont les bienvenus; il n'est pas nécessaire d'être membre.

■ Le groupe d'entraide Les parents et les amis du malade mental (sud-ouest de Montréal), se réunissent pour mettre en commun leurs expériences, le deuxième et le quatrième mercredi de chaque mois. Leur prochaine rencontre, à laquelle les personnes intéressées sont invitées, a lieu le mercredi 7 décembre à 19 h 30, à la salle Bowerman du pavillon Dobell de l'hôpital Douglas, 6875, boulevard LaSalle, Verdun. Le Dr Pierre Lalonde expliquera ce qu'est la schizophrénie et répondra aux questions des participants. Renseignements (hôpital Douglas) : Karen Hetherington au 761-6131, poste 22920, ou Juliette Morin au 767-2492.

■ Le Regroupement des séparés et divorcés de l'ouest convie ses habitués et les autres personnes intéressées à son prochain café-rencontre, le mardi 6 décembre, à 19 h 30, au Centre communautaire de Pierrefonds, 9506 ouest, boulevard Gouin, salle 157, à l'ouest de l'autoroute 13. Il sera question de « La déprime du temps des Fêtes. Comment composer avec elle ». L'entrée coûte \$ 3 pour les membres et \$ 4 pour les autres. Renseignements (répondeur) : 630-1105, à partir du lundi 5 décembre.

■ Soirée de danse sociale chez les Vif Argent, le samedi 3 décembre, à 20 h, au Centre Pierre-Charbonneau, 3000, rue Viau. Renseignements : 522-4489, 523-4227 ou 389-5895.

■ Jass Inc., club social et sportif pour les personnes seules qui veulent se faire des amis, organise, tous les samedis, une marche de santé et d'amitié sur le Mont-Royal, d'une durée d'environ une heure et demie (départ à 14 h à l'angle du boulevard Mont-Royal et de l'avenue du Parc, coin sud-ouest). Après la marche, apéro au bar La Cervoise, situé au 4457 boulevard Saint-Laurent (près du boulevard Mont-Royal). Souper vers 18 h et danse vers 21 h (les endroits sont choisis par les membres). Randonnée pédestre et café-rencontre tous les dimanches. Cinéma le mardi et jazz le jeudi. Badminton au cégep de Rosemont le vendredi soir. Jass est membre de la Fédération québécoise de la marche et de la Fédération québécoise du badminton. Renseignements : 388-8727 (répondeur).

■ Le groupe Détour Nature (154, rue Villieray, H2R1G3) organise chaque fin de semaine des randonnées pédestres et des excursions guidées par un spécialiste en sciences naturelles et en activités physiques. Au calendrier des prochaines activités, on note : le dimanche 4 décembre, une sortie au parc du Mont-Tremblant; le samedi 11 décembre, excursion au Parc de la Mauricie; et le dimanche 18 décembre une excursion de ski alpin au parc du Mont Orford. Détour Nature a pour objectif d'amener les participants à vivre une expérience sportive et humaine en pleine nature, à garder la bonne forme physique et à éliminer le stress dû au travail quotidien. Renseignements : 271-6046.

■ Spirale-Amitié, association sans but lucratif pour personnes seules, convie ses membres et les personnes intéressées à se joindre à eux à une danse, le samedi 3 décembre à 21 h à l'hôtel Le Meridien. Renseignements : 381-6971 ou 843-4082. Au même endroit, le mardi 6 décembre, à 20 h, conférence-rencontre avec le psychologue Louis Bricault. Renseignements : 253-5324.

■ Le Club des diplômés universitaires, organisme sans but lucratif pour célibataires universitaires, invite les personnes célibataires, séparées ou divorcées à l'exposition Chagall, au Musée des beaux-arts de Montréal, suivi d'un souper, le dimanche 4 décembre. Renseignements : 343-4800. De plus le Club a des rencontres hebdomadaires le mercredi soir à la salle l'Entretemps, centre Sheraton (à l'intersection du boulevard René-Lévesque et de la rue Stanley) à 20 h. Renseignements : 287-1017.

D'autres convocations et invitations à des réunions et des rencontres, lundi sous la rubrique QUOI FAIRE.

RELIGION ET SPIRITUALITÉ

■ Le Centre Christus, centre de spiritualité chrétienne organise une recollection pour le temps de l'Avent sur le thème « Incarnation et eucharistie », avec le Père Claude Mayer, O.M.I. C'est le samedi 3 décembre, de 10 h à 16 h, au sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Neiges, à l'angle du Chemin de la Côte-des-Neiges et de la rue Lacombé (station de métro Côte-des-Neiges). L'entrée coûte \$ 5. Renseignements : 737-7201.

■ La Maison de prière Emmaüs, centre de spiritualité orientale, 2600, avenue Desjardins (station de métro Pie IX), consacre la rencontre de ses habitués et des personnes qui veulent se joindre à eux, aux « Icônes anciennes du Musée de Zagorsk », le samedi 3 décembre, de 14 h à 16 h. La cotisation suggérée est de \$ 5. Renseignements : 255-4773.

■ Dans le cadre des Vêpres pour le temps de l'Avent, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, boulevard René-Lévesque, il y a célébration des vêpres le samedi 3 décembre, à 18 h, présides par Mgr Jean-Paul Rivet, avec la participation des Petits Chanteurs de la Cathédrale, sous la direction de Jean-Pierre Couturier. L'animation est d'ailleurs assurée par ce dernier. Hélène Dugal est aux grandes orgues. Le lendemain, le dimanche 4 décembre, dans le cadre du programme des concerts spirituels Orgues paroles et vêpres, à 15 h 30, Jean-Guy Proulx touche l'orgue, tandis que les comédiens Gabrielle Mathieu et Jean Dalmain assurent l'animation par la parole. À 16 h 30, vêpres solennelles.

■ La Maison Jonathan fait aux jeunes (garçons et filles) le message suivant : *Tu as entre 18 et 30 ans. Tu vis des difficultés particulières dont tu voudrais te sortir. Tu aimerais prier le Seigneur pour qu'il t'accompagne dans ta souffrance intérieure. Tu es invité à participer à une soirée de prière contemplative, tous les dimanches soirs, à 19 h 30, à la Maison Jonathan, 888 rue Marrier, Longueuil. Renseignements : Gaston Leblanc, 670-4099.*

■ Le Café Chrétien Centre-Sud, 1471 est, rue Sainte-Christine, reçoit le chansonnier Claude Baron, le samedi 3 décembre, à 21 h. L'entrée est gratuite. Renseignements : 522-7156.

■ L'Office de la famille de Montréal a mis sur pied Eaux Vives, des groupes de soutien moral et de ressourcement spirituel des personnes séparées, divorcées, qui vivent seules ou dans une autre union, qui organisent des rencontres régulières de réflexion et de partage. Les deux prochaines rencontres ont lieu le lundi 5 décembre et le mardi 6 décembre. Dans le premier cas, c'est à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 655, 5e avenue, Verdun, de 19 h 30 à 22 h. Renseignements : Francine, 769-3868; dans l'autre, c'est à la paroisse Saint-Alphonse, 560 est, boulevard Crémazie. Renseignements : Claudette H., 382-8266. Dans les deux cas, le thème est « Vaincre sa solitude et vaincre l'isolement ». On peut aussi se renseigner auprès de l'Office de la famille, au 931-9311, poste 311 ou 312.

COURS ET SECOURS

■ Le CLSC Pierrefonds, 13800 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds (627-1661) invite les *emotifs anonymes* à se joindre au « Groupe Espoir » qui a des réunions hebdomadaires, le vendredi à 20 h. Il aide les personnes à apprendre une nouvelle façon de vivre afin de reprendre le contrôle de ses émotions.

■ L'Association coopérative d'économie familiale (Acéf Centre) offre un cours sur le budget ou, en deux soirées, les participants apprendront à faire le point sur leur situation financière, à mettre de l'ordre dans leurs papiers, à planifier leurs dépenses sur un an et à mieux contrôler leur budget. Ces cours sont donnés les mercredis 7 et 14 décembre, à 19 h 30, au 1212, rue Panet, salle 202. La participation coûte \$ 15; le matériel est fourni. Renseignements : Joseph Jean-Gilles, 598-7288.

■ Le Groupement d'entraide des séparés et divorcés du Québec organise des rencontres pour les personnes qui se sentent seules, qui ont besoin de parler, d'être écoutées. Il suffit de téléphoner à Claudette, au 661-1281, pour trouver entraide, amitié, partage et activités sociales.

■ La Marie Debout, organisme d'aide aux femmes, invite les intéressées à venir prendre les toasts et le café le lundi matin, de 9 h à 11 h 30, au 562, rue Leclaire. Le lundi 5 décembre, visionnement à 9 h de « La guerre n'est pas un jeu », suivi d'un entretien de Diane Mathieu, de la Joujoutheque, sur le remplissage aux jeux violents. De 9 h 30 à 11 h 30, il sera question de la prostitution et de la pornographie à Montréal, sujet traité par Diane Barbeau, conseillère municipale. Renseignements : 255-1304.

■ Le Carrefour populaire Saint-Michel et le Centre éducatif communautaire René-Goupil

MAISONS DE LA CULTURE

AHUNTSIC

Cégep d'Auntsic, 9155, rue Saint-Hubert (872-8749).

■ Musique classique : Le jeudi 15 décembre, à 20 h, le duo Beausejour-Forget, à l'église de la Visitation, 1847, est, boulevard Gouin, en collaboration avec les Jeunes musicales du Canada.

■ Théâtre : Le samedi 17 décembre, à 14 h, « Les petits pouvoirs », une production du Théâtre Le Carrousel, à l'auditorium du college Ahuntsic.

CHAPELLE DU BON-PASTEUR

60 est, rue Sherbrooke (872-5338)

■ Jazz : Le vendredi 2 décembre, à 23 h, Jazz nocturne, avec Les Granules, Jean Derome et René Lussier.

■ Théâtre pour enfants : Le samedi 3 décembre, à 14 h, « Les animaux musiciens », avec l'ensemble Claude Gervaise.

■ Musique classique : Le dimanche 4 décembre, à 15 h 30, « En concert » : Roger Bernolin, flûte et vielle à tour, et Yves Préfontaine, clavicéin.

■ Musique : Le mardi 6 décembre, à 20 h, « Rushes » : Irene Abil, mezzo-soprano, Steve Lacy, saxophone, et Frédéric Renski, piano.

■ Musique classique : Le mercredi 7 décembre, à 20 h, « Jeunes artistes », avec Linda Dumouchel et Louise-André Baril.

■ Musique classique : Le jeudi 8 décembre, à 20 h, le pianiste yougoslave Kemal Gekic, dans un programme de Chopin et Liszt.

■ Musique : Le vendredi 9 décembre, à 20 h, mini-concert de démonstration de musique par ordinateur, intitulé « Hier l'opus, aujourd'hui la puce à l'oreille ».

■ Musique : Le samedi 10 décembre, à 14 h, mini-concert de démonstration de musique par ordinateur, intitulé « Hier l'opus, aujourd'hui la puce à l'oreille ».

■ Musique : Le dimanche 11 décembre, à 15 h 30, mini-concert de démonstration de musique par ordinateur, intitulé « Hier l'opus, aujourd'hui la puce à l'oreille ».

■ Musique : Le mardi 13 décembre, à midi, mini-concert de démonstration de musique par ordinateur, intitulé « Hier l'opus, aujourd'hui la puce à l'oreille ».

■ Concert de Noël : Le mercredi 14 décembre, à 20 h, le trio Arabesque.

■ Musique classique : Le jeudi 15 décembre, dans la série « Les grands interprètes », Gina Fioraliso, soprano, et Jeannine Lachance, piano.

■ Cinéma : Le vendredi 16 décembre, à 14 h et à 20 h, « La flûte enchantée » de Mozart, par Ingmar Bergman.

■ Musique classique : Le dimanche 18 décembre, à 15 h 30, dans la série « En concert », Marie Laferrière, mezzo-soprano, David Doane, ténor, et Marc Durand, piano, dans un programme de chansons enfantines.

■ Musique classique : Le mercredi 21 décembre, à 20 h, dans la série « Jeunes artistes », Manon Delorme, violon, et Louise-André Baril, piano.

CÔTE-DES-NEIGES

5290, ch. de la C.-des-Neiges (872-6889)

■ Théâtre pour enfants : Le samedi 3 décembre, à 14 h, « Les petits pouvoirs », par la compagnie de théâtre Le Carrousel.

■ Spectacle musical : Le lundi 5 décembre, à 20 h, concert varié du groupe vocal La bande magnétique.

■ Variétés : Le mercredi 7 décembre, à 20 h, spectacle de Renée Claude.

■ Théâtre pour enfants : Le samedi 10 décembre, à 14 h, « Le secret de Miris », par le Théâtre de l'Avant-Pays.

■ Humour : Le mardi 13 décembre, à 20 h, spectacle de Jean-Marc Parent.

■ Poésie : Le vendredi 16 décembre, à 14 h 30, l'Isal, l'homme de la fronde, spectacle tiré du livre de Samuel Isal.

■ Exposition : Du vendredi 16 décembre, jusqu'au dimanche 15 janvier, exposition de peintures de Madeleine Dubéau.

■ Exposition : Du jeudi 1er décembre, jusqu'au dimanche 11 décembre, Sophie Lantôt et Serge Lemoine, peintres.

■ Exposition : Du jeudi 1er décembre, jusqu'au mardi 20 décembre, photos de la revue Voir.

Pour cette rubrique veuillez faire parvenir vos lettres à : «Quoi faire» LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9 au plus tard le lundi qui précède la parution

s'associent à la CECM et mettent à la disposition de la population des cours pour apprendre à lire, à écrire et à calculer. Les participants, hommes et femmes, y apprennent à leur rythme, à comprendre des factures, et à utiliser le métro, etc. On dirige les personnes intéressées soit au Carrefour populaire Saint-Michel, 7950, 2e avenue (722-1211), soit au Centre éducatif René Goupil, 4105, 47e avenue (596-4420).

■ Les amis compatisants, groupe d'entraide sans but lucratif, invite les parents qui vivent un deuil d'enfant à assister à la réunion mensuelle de décembre, le mercredi 7 décembre, à 9 h 30, au salon Ross, de l'hôpital de Montréal pour enfants, 2300, rue Tupper. Le thème de cette rencontre est « Traverser la période des Fêtes ». Renseignements : 694-3464.

Lundi, sous la rubrique QUOI FAIRE, d'autres communications destinées aux personnes à la recherche de cours et de secours.

SANTÉ

■ L'Association des hypoglycémiques du Québec convie ses membres et les autres personnes intéressées à deux activités. Le vendredi 2 décembre, à 19 h 30, au Centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, conférence sur les techniques de relaxation, par Michèle Guérin. L'entrée coûte \$ 5 pour les membres et \$ 7 pour les autres. Le lendemain, samedi 3 décembre, de 9 h 30 à 16 h 30, au même endroit, cours intensif sur l'hypoglycémie. La participation coûte \$ 45. Renseignements sur les deux événements : 593-8355.

■ Asthmaction invite les asthmatiques et leurs parents à une conférence sur l'alimentation et l'asthme, donnée par Gilles A. Bordeleau, naturopathe, le mercredi 7 décembre, à 19 h 30, à l'hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, amphithéâtre C, étage A. Renseignements : 845-3129.

■ L'Association des stomisés de Lachine, en collaboration avec l'hôpital de Lachine, organise une journée multidisciplinaire sur les soins des stomies urinaires. Elle invite les médecins, le personnel infirmier, y compris les auxiliaires, ainsi que les stomisés, leurs

35% DE RÉDUCTION
Nombre limité de places

Turks & Caicos

La destination par excellence
Départ le 17 décembre,
jusqu'à 1 054,90\$ de réduction par couple

	À PARTIR DE	Tarif réduit
1 semaine	1 052\$	683,80\$ plus taxes
2 semaines	1 507\$	979,55\$ plus taxes

Consultez votre agent de voyages

Turks & Caicos Tours

grande VENTE

de pianos BALDWIN, YOUNG, CHANG neufs
20% à 45% DE RABAIS
4 JOURS seulement du 30 nov. au 3 déc.

PLUS DE 90 PIANOS EN MONTRE
PETIT PIANO D'OCCASION À PARTIR DE **1295\$**

A PARTIR DE 30\$ PAR MOIS
LOCATION DE PIANOS USAGES

LOCATION NEUF OPTION ACHAT 50\$ PAR MOIS

R. Bouthillier Musique
3338, rue Bélair 722-8741
5770, av. Decelles 738-6640

BIJOUX D'OR ET D'ARGENT

Christofle

Bijoux d'Orfèvre Paris



or massif 18 carats
argent massif 925

OGILVY
REZ-DE-CHAUSSEE
Sainte-Catherine
angle de la Montagne

SPEC Electronique

TOUT

L'IMPORTANT...
À PRIX
ALLÉCHANT

VIDÉO VRE-510 DE **ZENITH**

797\$

- La meilleure image : VHS-HQ • 4 têtes vidéo effets spéciaux parfaits!
- Le meilleur son : Stéréo MTS hi-fi
- Utilisation facile • Programmation à l'écran

Vivez des aventures plus palpitantes que jamais!

VHS HQ hi-fi

GRAND

Montréal 8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122
Laval 1598 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321

Corelli : \$200 d'amende

YVES BOISVERT

■ Le fabricant de vin Corelli a été reconnu coupable d'avoir importé illégalement du vin italien.

Hier, en chambre criminelle de la Cour du Québec, le juge Bruno Cyr a rapidement fait part de ses conclusions et condamné Corelli à l'amende maximale en vertu de la Loi sur les boissons enivrantes, soit \$200.

Corelli a 30 jours pour en appeler.

Le fabricant de vin avait importé plusieurs milliers de litres de vin italien en le faisant passer pour du jus de raisin. Le vin avait été saisi en mai 1987 et valait \$17 000 à l'achat par Corelli.

D'autre part, l'audition de la Régie des permis d'alcool au sujet de la suspension ou de la révocation du permis de fabricant déte nu par Corelli, s'est poursuivie hier quelques minutes après le prononcé de la sentence du juge Cyr.

Mme Denise Bilodeau, de la SAQ, citée par Corelli, a rappelé les circonstances qui ont amené la société à cesser de négocier avec le fabricant de vin.

Elle a déclaré que la société d'État exigeait entre autres de Corelli qu'elle s'engage à ne pas écrouler sur le marché québécois les 25 000 litres et les 34 000 caisses de vin qu'elle avait importé d'une manière «questionnable».

Au moment où les parties étaient en voie d'en arriver à une entente, la SAQ a appris, le 4 octobre, qu'un dénommé François Joyet, présumément employé de Corelli, avait été arrêté au volant d'un camion de meubles où étaient camouflés pour \$26 000 de vin rouge non identifié. Le conducteur avait sur lui des factures de Corelli faisant état d'une vente de jus de raisin de \$100 000. C'est cet incident qui a décidé la SAQ de cesser toute relation avec Corelli.

Tentative de vol

■ Un homme d'une trentaine d'années a dû être opéré d'urgence hier soir à l'Hôpital général de Montréal après avoir été atteint de deux coups de couteau à l'abdomen.

L'incident s'est produit vers 21 h aux Variétés Savoie Enrg., un dépanneur situé au 4906, rue Bannantyne à Verdun. L'employé en service a été blessé à la suite d'une tentative de vol qualifiée. Le suspect a réussi à prendre la fuite.

La STRSM demande à son tour l'aide de Québec

PIERRE BELLEMARE

■ Les dirigeants de la Société de transport de la Rive sud de Montréal (STRSM) ont l'impression d'être les dindons de la farce.

Alors que le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, comble en partie le déficit d'exploitation de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), il «gèle» l'enveloppe budgétaire accordée aux autres sociétés de transport, dont la STRSM.

Selon la présidente du conseil d'administration de la STRSM, Mme Louise Gravel, «ce qui revient à dire qu'il nous pénalise, parce que nous avons accompli

nos devoirs en exerçant un bon contrôle sur notre budget d'opération».

La STRSM a reçu, en 1988 une subvention de \$23 millions — pour un budget global de \$64,4 millions — et, l'an prochain, conformément à la politique de l'enveloppe «fermée» appliquée maintenant au ministère des Transports, cette subvention sera indexée au coût de la vie.

Au ministre Côté d'agir

De l'avis de la présidente du conseil d'administration de la STRSM, ce n'est pas assez et on attend une aide financière additionnelle de Québec. Sinon, soutient Mme Gravel, les usa-

gers devront subir des hausses de tarifs plus élevées que le taux annuel de l'inflation.

En termes clairs, cela signifie que l'augmentation des tarifs sera à peu près équivalente au coût de la vie si le ministre Côté se rend aux arguments de la STRSM et injecte plus d'argent dans la cagnotte. Soit, en faisant une autre exception à sa politique d'enveloppe fermée, comme il l'a fait pour la STCUM.

«Si M. Côté refuse de nous rencontrer d'ici jeudi prochain, nous ne pourrions adopter notre budget autrement que pour un mois à la fois. Il faut régler ce problème et ça presse», a conclu Mme Gravel.

ABANDON DES AFFAIRES

Après 17 ans dans le commerce du tapis oriental, c'est avec regret que je dois fermer mes portes. Profitez de cette rare opportunité pour acheter des tapis persans et orientaux à des prix réduits.

TOUTE NOTRE MARCHANDISE RÉDUITE DE 62% (ou plus)

CHINE
INDES
DHURRIES ET TAPIS DE PASSAGE
PAKISTAN
PERSE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU

GALERIE de la KARPET Inc.
5970, Côte-des-Neiges (et Linton) 733-3628
Stationnement gratuit

MasterCard
VISA

JAMAÏQUÉBEC

La plus chaude des îles du Sud. La nôtre.

OCHO RIOS

1,270\$*
*tout compris

Admirez la baie et remontez ses huit rivières qui recèlent des trésors magnifiques. Faites une excursion en bateau qui vous mènera dans les mystérieuses cavernes Runaway ou la grotte verte, ancien repaire des pirates. Si vous préférez la terre ferme, visitez en autobus découvert, les belles plantations de bananes, canne à sucre et noix de coco.

Du 27 novembre au 11 décembre 1988, Tours Vogue vous offre une fabuleuse semaine au Super Club «Couples». Un véritable paradis pour les couples.

Pour obtenir plus de détails, consultez votre agent de voyages.

*Prix régulier: 1,700\$. Taxes et service inclus.
Ce prix forfaitaire est assujéti à des changements sans préavis.

Plus excitante, plus fantastique,
plus accessible
que jamais.



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE L'APPROVISIONNEMENT ET DES IMMEUBLES

APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues, avant l'heure de midi aux dates ci-après énoncées, au Bureau du greffier de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame est, bureau 15, Montréal H2Y 1C6, pour:

	Date d'ouverture
# 3225 CHAUDIERES À VAPEUR SÈCHE REMORQUEES	21 décembre 1988
# 3226 ENSEMBLE D'APPAREILS À TRIER, À COMPTER ET À EMBALLER LES PIÈCES DE MONNAIE	21 décembre 1988
# 3227 RACCORDES DE DRAIN PRIVÉ EN FONTE GRISE	21 décembre 1988
# 3228 ROBINETS-VANNES EN FONTE	21 décembre 1988
# 3229 TRIPOREURS ASPIRATEURS	21 décembre 1988
# 3230 TUYAUX DE FONTE DUCTILE	21 décembre 1988
# 3231 VÊTEMENTS DE PLUIE	21 décembre 1988
# 3232 RECONDITIONNEMENT D'UN CAMION PLATE-FORME (INCENDIE)	21 décembre 1988

Les personnes intéressées peuvent se procurer, gratuitement, les documents relatifs à ces appels d'offres en s'adressant à monsieur André Murphy, c.g.a., directeur du Service de l'approvisionnement et des immeubles, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, à compter du 5 décembre 1988.

Informations: 872-1012.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à ces fins dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, dans le hall d'honneur de l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Avis d'audience publique

ProGas Limited et Western Gas Marketing Limited

Demandes visant à faire proroger les licences d'exportation de gaz numéros GL-98 et GL-83

L'Office national de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique afin d'instruire des demandes déposées par ProGas Limited («ProGas») et Western Gas Marketing Limited («WGML»), en qualité de mandataire de TransCanada PipeLines Limited, afin d'obtenir, conformément à l'article 17 de la Loi sur l'Office national de l'énergie, des ordonnances ayant pour effet de modifier les licences existantes d'exportation de gaz numéros GL-98 et GL-83.

WGML a demandé de proroger, du 31 octobre 1996 au 15 janvier 2003, la licence numéro GL-83 et de faire passer de 9,3 milliards de mètres cubes à 15,6 milliards, la quantité totale de gaz autorisée à l'exportation au cours de la période d'application de la licence. Durant cette prolongation de la période d'application, les quantités journalières et annuelles des exportations seraient les mêmes que celles actuellement autorisées. Les volumes supplémentaires autorisés à l'exportation continueraient d'être livrés au groupe de racheurs Boundary Gas Inc. qui dessert les marchés des États du nord-est des États-Unis.

ProGas a demandé de proroger, du 31 octobre 1994 au 31 octobre 2000, la licence numéro GL-98 et d'augmenter de 23,3 milliards de mètres cubes la quantité totale de gaz autorisée à l'exportation. Durant la prolongation de la période d'application de la licence, les quantités journalières et annuelles des exportations seraient les mêmes que celles actuellement autorisées. Les quantités supplémentaires autorisées à l'exportation continueraient d'être livrées à quatre sociétés pipelinaires interétatiques qui desservent les marchés américains.

L'audience commencera après la présentation de la plaidoirie à l'audience tenue conformément à l'ordonnance GH-8-88, laquelle audience doit commencer le 24 janvier 1989.

L'audience aura lieu à Calgary, en Alberta, au Ballroom du Glenbow Inn, 708, 8th Avenue S.W.

L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les vues des parties intéressées aux demandes. À l'audience, l'Office utilisera la «Méthode d'intervention en fonction des plaintes» qu'il a adoptée en juillet 1987 dans ses *Motifs de décision relative à l'Examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel*. Cette méthode permet à des utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation en faisant valoir qu'ils ne peuvent se procurer des approvisionnements additionnels en gaz naturel en vertu de contrats dont les modalités, notamment le prix, seraient semblables à ceux du projet d'exportation.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès de la Secrétaire et en signifier copie aux demandeurs aux adresses suivantes:

ProGas Limited
Mr. K.J. MacDonald
ProGas Limited
1620, 144, 4th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3N4
Télécopieur: (403) 263-2583

Western Gas Marketing Limited
Mr. M. Samuel
Western Gas Marketing Limited
P.O. Box 500, Station M
530 — 8th Avenue S.W.
Calgary, Alberta
T2P 3V6
Télécopieur: (403) 237-0033

et

Mr. Robert Hale
Western Gas Marketing Limited
P.O. Box 54
Commerce Court West
Toronto, Ontario
M5L 1C2
Télécopieur: (416) 869-2735

Les demandeurs fourniront, à chaque intervenant, une copie de leurs demandes.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 5 décembre 1988. La Secrétaire publiera alors la liste des intervenants.

Quiconque désire faire des commentaires sur les demandes doit les envoyer, par écrit, à la Secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie aux demandeurs, aux adresses susmentionnées, au plus tard le 6 janvier 1989.

Pour se procurer des renseignements, en français ou en anglais, relatifs à la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-9-88) ou à l'*Ébauche révisée des Règles de pratique et de procédure de l'ONE* qui régissent toutes les audiences, il suffit d'écrire à la Secrétaire ou de téléphoner au Bureau de soutien à la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

Louise Meagher
Secrétaire
Office national de l'énergie
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

Suite des Avis légaux, Appels d'offres, Soumissions et Encans en pages C 12 et C 14

CITE DE
CÔTE SAINT-LUC
PROVINCE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

POUR LA VENTE D'UNE ÉCHELLE AÉRIENNE USAGÉE
POUR SERVICE D'INCENDIE

Des soumissions scellées, dans des enveloppes spéciales et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à M. Marc Brunet, Directeur des Achats, au numéro 5801, boul. Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à quatorze heures, le vendredi, 3 mars 1989.

Les documents relatifs à cette soumission peuvent être obtenus au bureau du Directeur des Achats.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 3 mars 1989 à quatorze heures, dans la Salle du Conseil, au numéro 5801, boul. Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec.

La Cite ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Mme J. Habra, O.M.A.,
Greffière

Travaux publics
CanadaPublic Works
Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administration régionale, politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV 140 promenade du Portage, Hull, Québec, (adresse postale) OTTAWA (Ontario) K1A 0M3 seront reçues jusqu'à 15 h, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans à l'adresse ci-dessus, (téléphone 997-5667) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISE

No. 876079 — FOUR ÉNERGIE, MINES ET RESSOURCES — Fournir et installer nouvelle unité d'air d'appoint sur le toit, édifice No. 1, 6 et 9, Complexe Cammet, Bells Corners, Ontario.

On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux des Associations de la construction d'Ottawa, Hull, Montréal et Toronto.

Date limite: jeudi 22 décembre 1988

Dépôt: 50\$.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Travaux publics
CanadaPublic Works
Canada

Vente de propriété

APPEL D'OFFRES

(POUR ENLÈVEMENT)
Trois bâtiments appartenant à l'État
nos 66, 67 et 68
situés

à la base des Forces canadiennes, Ottawa-Nord -
Rockcliffe (Ontario)

Sous réserve de la vente ou du retrait au préalable, en totalité ou en partie, le ministre des Travaux publics recevra des offres visant l'achat et l'enlèvement des ouvrages susmentionnés dont l'État possède les droits, les titres et les intérêts.

Les trois bâtiments, de grands hangars de bois pour les avions, ont des dimensions extérieures d'environ 49 mètres sur 80,5 mètres, le hangar principal ayant une hauteur d'environ 9 mètres.

Les poteaux muraux de bois mesurent 2 po sur 8 po; les poteaux d'appui, en bois de charpente, mesurent 5 po par 21 po par 24 pi. D'autres pièces de bois ont les dimensions suivantes: 5 po sur 18 po, 3 po sur 13 po et 6 po sur 8 po.

Les offres doivent être présentées sur les formules du Ministère, puis envoyées dans une enveloppe cachetée adressée au Chef, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, Région de la Capitale nationale, Place du Portage, Phase IV, Hull (Québec) J8X 4B6, (adresse postale) Ottawa (Ontario) K1A 0M3, et reçues au plus tard le 15 décembre 1988, à 15 h.

Il est possible d'obtenir des formules d'offres d'achat et la permission d'inspecter les bâtiments en communiquant avec M. H. Franklin, Travaux publics Canada, Division de l'immobilier au 1-819-997-3234.

Le ministre des Travaux publics se réserve le droit de rejeter une offre ou toutes les offres reçues.

Canada

Régie de
l'assurance automobile
du QuébecVOUS AVEZ
TOUTE NOTRE
ATTENTION

APPEL D'OFFRES

RM-1826-AP-88

La Régie de l'assurance automobile du Québec désire obtenir auprès d'une firme spécialisée en consultation informatique des services professionnels pour supporter les activités de gestion de la mise en oeuvre du projet de loi modifiant la «Loi de l'assurance automobile».

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Disponibles à compter de 8 h 30, le vendredi 2 décembre 1988 à:

Québec: RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC
Services des ressources matérielles
1122, chemin Saint-Louis, 2e étage,
local 212
Sillery (Québec)
G1S 1E5
Tél.: (418) 643-8217

Montréal: RÉGIE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE
DU QUÉBEC
870, boul. Maisonneuve est, 5e étage
Montréal (Québec)
H2L 4S8
Tél.: (514) 873-7319

DATE ET HEURE DE CLÔTURE

Le lundi 12 décembre 1988 à 15 h.

Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des soumissions qui se tiendra au 1122, chemin Saint-Louis, 2e étage, salle 214-B à Sillery, immédiatement après l'heure de clôture.

Seules les soumissions des firmes ayant une place d'affaires au Québec seront considérées aux fins d'octroi des contrats.

La Régie de l'assurance automobile du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Le chef du Service des ressources matérielles,
Jean-Pierre Tassé

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'ACTIONS
ACCREDITÉES MTC PÉTROLE ET GAZ - 1987

AVIS DE DISSOLUTION

Par les présentes, GT Oil & Gas Management Inc., le commanditaire de La Société en commandite d'actions accréditées MTC Pétrole et Gaz 1987 (La «Société») donne un avis conformément à la clause 16.07 de la convention de société en commandite que tous les éléments d'actif de La Société ont été transférés au Fonds de croissance MTC-1 Inc., une société d'investissement à capital variable, le 24 octobre 1988, que La Société sera dissoute le 23 décembre 1988 et que les éléments d'actifs possédés par La Société à savoir des actions du Fonds de croissance MTC-1 Inc. seront distribués aux commanditaires inscrits en date du 16 décembre 1988.

Fait à Calgary le 2e jour de décembre 1988.

La Société en commandite d'actions accréditées MTC Pétrole et Gaz - 1987 par son commanditaire.

GT OIL & GAS MANAGEMENT INC.

COMMISSION
DES SERVICES
ÉLECTRIQUES

APPEL D'OFFRES

Contrat No 680

La Commission des services électriques demande aux entrepreneurs généraux en conduits souterrains et aux sous-traitants en réfection de surfaces de soumettre des prix pour:

les modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains, à divers endroits le long de la rue Sherbrooke, entre la limite ouest de Montréal et la ville de Westmount.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à compter du 2 décembre 1988 au bureau de la Commission des services électriques situé au 110, boulevard Crémazie ouest, bureau 900, à Montréal, contre un chèque visé, non remboursable, de cent dollars.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

La soumission doit être présentée en trois (3) exemplaires (1 original et 2 copies), sous pli cacheté, accompagnée d'un cautionnement de soumission.

L'entrepreneur est tenu d'inclure, dans sa soumission, le prix du plus-bas soumissionnaire conforme, déposé au B.S.D.Q. par un sous-traitant en réfection de surfaces.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 10 h, le 15e jour de décembre 1988. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

SOUS-TRAITANT — «Réfection des surfaces»
Le sous-traitant en réfection de surfaces déposera sa soumission au Bureau des soumissions déposées du Québec avant 10 h, le 13 décembre 1988.

Sa soumission doit être valable pour 90 jours après son dépôt et inclure toutes les garanties prévues à notre devis descriptif.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Lise-Marie Laporte
Secrétaire général

Avisé par les présentes donné que le contrat en date du 11 novembre 1988 par lequel LES TUBES ST-LAURENT INC. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 17 novembre 1988 sous le numéro 1093776, Banque de Montréal, le 24 novembre 1988.

MISE AU POINT

Dans notre circulaire «C'est Noël chez Sears» insérée dans LA PRESSE du 1er décembre, veuillez noter que l'illustration des bottes pour femmes de la page 2 est inexacte; elle ne représente pas des bottes de 14,99\$ à 34,99\$, mais des modèles plus chers. À la page 8, le rasoir Remington électro (17,99\$) et le pot à biscuits n° 15012 ne sont pas disponibles. À la page 4, l'illustration de l'appareil photo Multi Tele se rapporte au modèle n° 11427 à 369,99\$, donc le texte «Appareil montré à côté du prix de vente 249,99\$ se rapporte à une photo dans l'illustration plus petite; les sacs pour appareils n° 17138 et les films 126 ne sont pas disponibles; le texte de l'appareil Safari à 19,99\$ devait se lire «Safari 110» et non pas 100; le texte pour la machine à écrire devait se lire «Machine à écrire Sears Electronique I avec «Spell Corrector».

Nous présentons
nos excuses à notre clientèle.

SEARS

CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
VENTE DE GARAGE ET

ENCAN

Le dimanche 4 décembre 1988
de 11 h à 15 h

LE CEGEP DU VIEUX-MONTRÉAL

au 255, rue Ontario est (angle
Sanguinet)

vide son grenier pour organiser une
vente de «garage» et un encan.

Depuis près de 12 ans, les équipements et matériaux en surplus ont été accumulés et ils seront mis en vente. Dans la liste des articles offerts nous retrouvons:

- Equipements informatiques
- Equipements électriques
- Matériaux de construction
- Mobiliers (tables, chaises, pupitres, etc.)
- Equipements de laboratoire
- Equipements de cuisine
- Cloisons en tissu

Bienvenue à tous

Société
des alcools
du Québec

Appel d'offres

PROJET
LOCATION DE CONTAINERS
CITERNES 1989-1991
DOSSIER: SPI-740

Des soumissions pour la location de containers citernes pour la période s'échelonnant du 1er avril 1989 au 31 mars 1991 seront reçues au plus tard à 15h00 (heure locale), le 5 janvier 1989 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8h30 à 12h30, de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL	CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL	CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC
905, avenue De Lorimier Montréal, Qc H2K 3V9	2021, des Fûtaillies Montréal, Qc H1N 3M7	2900, rue Einstein Ste-Foy, Qc G1X 3X4

Le document complet d'appel d'offres est disponible gratuitement.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Société
québécoise
d'assainissement
des eauxTravaux dans la Ville de Cap-de-la-Madeleine
Comté de Champlain
Appel d'offres no: 147-3-10-41-02

Construction d'une chambre de déversement incluant les aménagements extérieurs, les raccordements de conduites d'égouts et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, rue St-Amable, bureau 150, Québec G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 50,00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Cap-de-la-Madeleine; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de la Mauricie; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Cap-de-la-Madeleine: a/s M. Maurice Thellend, greffier, 10, rue de l'Hôtel de Ville, C.P. 220, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W4. Le mardi, 20 décembre 1988 à 15h30.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 34 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault
Directeur, gestion des contrats

Les parents devraient reprendre en mains l'éducation des enfants

FRANÇOIS FOREST

■ L'État en étant trop interventionniste a graduellement retiré la responsabilité des enfants aux parents, modifiant ainsi «l'écologie» ou l'équilibre de croissance, de développement de l'enfant.

Dans deux remarquables allocutions présentées, hier, au Colloque sur l'adolescence, le docteur Torsten Husen, directeur de l'Institut d'éducation internationale attaché à l'Université de Stoc-

kholm, a expliqué que l'éducation des enfants relevait maintenant d'un monde professionnel et bureaucratique avec lequel l'enfant, puis l'adolescent avaient de la difficulté à composer.

Un monde, dit-il, fait de grosses institutions scolaires, récréatives où l'on rencontre des enseignants spécialisés, des psychologues, des travailleurs sociaux, des infirmières, des techniciens, des bibliothécaires, des administrateurs; bref, ajoute-il, un monde bureaucratique, conscient de ses prérogatives qui ne veut pas per-

dre sa clientèle, formé pour intervenir dans sa spécialité sans qu'il ait à se soucier de la formation globale de l'enfant.

Au nom d'une qualité de vie, dictée par une société industrielle qui pousse les parents à travailler, les enfants sont confiés, à la journée longue, à des spécialistes en qui ils ne se reconnaissent pas, qui les encadrent chacun avec leur spécialité mais avec qui ils ont de la difficulté à établir une relation stable.

Des études, explique-t-il, démontrent que l'enfant se refuse à investir émotionnellement avec les moniteurs de maternelle parce que l'expérience lui dit que cette relation est éphémère.

Cela peut entraîner des problèmes disciplinaires à l'élémentaire (problèmes que l'on ne rencontrait pas il y a 20 ans) où l'ensei-

gnant a de la difficulté à capter l'attention de l'enfant.

Dans cette atmosphère où la personne est oubliée au profit de la collectivité, où la fragmentation des contacts avec un adulte est de mise, il devient plus difficile d'inculquer des normes, ce que l'enfant ou l'adolescent inconsciemment recherchent.

Déboussé, sans balises pour se situer, l'enfant sera pris en charge par les spécialistes et tombera tout naturellement sous la coupe de «l'État-providence» qui par son système dépersonnalisé d'éducation aura opprimé l'enfant.

La responsabilité de l'éducation des enfants ayant été transférée de la famille aux institutions (État), s'est créée la «voie communale» d'éducation où la famille n'est plus qu'un «anachronis-

me légal» qui est pratiquement sans autorité et qui délègue les responsabilités.

Cette transformation a particulièrement marqué, dit-il, le développement d'enfants déjà carencés qui se trouvent incapables d'interagir dans d'immenses polyvalentes de 1000 ou 2000 élèves. C'est ainsi qu'émerge «dans ces fabriques pédagogiques» une nouvelle classe d'enfants défavorisés facilement détectables parce qu'ils répondent aux signes suivants: incapacité de lire (faute d'aide des parents) au primaire qui devient tragique avec la promotion automatique, échecs scolaires, absentéisme, troubles disciplinaires (vandalisme, agression, chahut en classe), manque de motivation pour le rattrapage, etc.

Canadien relâché par des Moudjahidine

Agence France Presse
MOSCOU

■ Dans une dépêche datée de Kaboul, l'agence TASS indique qu'un Canadien, Louis Barbeau, travaillant pour les Nations-unies, qui avait été enlevé par des Moudjahidine, le 26 novembre, a été relâché le 30. La caravane chargée d'acheminer des médicaments et des engrais au peuple afghan dans le cadre du programme d'aide humanitaire de l'ONU avait été attaquée près de la région de Tcharikar.

L'OR 3 COULEURS

Pour Noël, offrez-lui ce magnifique ensemble en or 10K importé d'Italie.

L'ensemble **325\$**
(valeur réelle 488\$)

A- Collier 189\$
B- Bracelet 87\$
C- Boucles d'oreilles 49\$

CM MICHAUD

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

Ces bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

BROSSARD
5705 Boul. Taschereau
(en face du Super Carrefour)
(514) 443-3400

MONTREAL
937 est, rue Bélanger
(514) 279-4527

LAVAL
2000 boul. Le Corbusier
(au nord de St-Martin)
(514) 687-8444

JONCS ET BAGUES À DIAMANTS

Plusieurs autres modèles disponibles en magasin

Seulement **169\$**
7 diamants-
or 10K

Seulement **225\$**
18 diamants-
or 10K

Seulement **219\$**
10 diamants-
or 10K

CM MICHAUD

Ces bijoux ont été agrandis pour mieux voir les détails.

Toutes les grandes cartes de crédit sont acceptées.

MONTREAL
937 est, rue Bélanger
(514) 279-4527

BROSSARD
5705 boul. Taschereau
(en face du Super Carrefour)
(514) 443-3400

LAVAL
2000 boul. Le Corbusier
(au nord de St-Martin)
(514) 687-8444

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT AFIN D'EN PROFITER PLEINEMENT

NE FAITES PAS COMME NOUS
APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

cubatoours

VOL INAUGURAL • DÉPART LE 16 DÉCEMBRE pour CLUB AL ABRA sur la plage et en plein cœur de la campagne à CUBA, où tout est compris.

1 semaine 499\$ + 50\$ de taxes
2 semaines 699\$ + 50\$ de taxes

Le prix comprend tous les repas, toutes les activités sportives comprenant planche à voile, équitation, plongée avec équipement, volley-ball, bicyclette, moto, catamaran, piscine, ski nautique, jeux de table, pêche à la ligne, photosub, promenade en bateau, navigation avec tuba; grand parc pour enfants, animation et soirées.

ABRIS D'AUTOS CITADELLE

DU JAMAIS VU !

SUPER VENTE DE LIQUIDATION

PAYER ET EMPORTER

11 x 16 pi	(19 * en stock)	→ 449\$
11 x 20 pi	(604 * en stock)	→ 499\$
11 x 24 pi	(382 * en stock)	→ 549\$

Avec 2 portes, ancrages et cordes.

3 JOURS SEULEMENT : JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

LIMITE 1 PAR CLIENT — PAS DE VENTE AUX GROSSISTES
LIVRAISON EN SUS — JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

* À travers notre réseau.

Pour plus de détails, consultez votre Centre CITADELLE.

Longueuil 620, Place Trans-Canada 527-8617	Laval 1770, boul. des Laurentides 384-4581	Brossard 6655, boul. Taschereau 676-6655	Repentigny 545, rue Notre-Dame 585-0100	Dollard-des-Ormeaux 4698, boul. Saint-Jean 620-9610
Blainville 775, boul. Labelle 435-1983	Sorel 322, rue du Collège 742-7962	Trois-Rivières 2525, rue Royale 376-7711	St-Hyacinthe 2065, rue Chénier 773-5667	Drummondville 1050, boul. Les Galeries 474-2777
Châteauguay 219, boul. Anjou 691-5030	Shawinigan 1423, 41 ^e rue 539-6431	Joliette 303, boul. Antonio Barrette 759-8110	Notre-Dame-des-Pins 1160, route Kennedy 774-5514	Granby 838, rue Principale 378-4944
Sherbrooke (Rock Forest) 4701, boul. Bourque 564-8611	Victoriaville (Arthabaska) 54, rue Girouard 357-9231	Thetford Mines 842, boul. Smith Sud 335-9166	Gatineau 1016, boul. Mannequin Ouest 568-1491	

Lundi au mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 - Jeudi et vendredi de 9 h 00 à 21 h 00 - Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

CENTRE CITADELLE

Le service-Hospitalité
d'Air Canada vous offre toujours
divertissements,
repas chauds et frugals,
et seule Air Canada vous offre,
toujours et encore,
à la fois casques d'écoute
et boisson, gentiment et

gracieusement!



LES PROBABILITÉS
D'ÉCONOMISER SONT:

10%

92 chances sur 100

15%

4 chances sur 100

20%

3 chances sur 100

25%

1 chance sur 100

SI VOUS N'AVEZ PAS
REÇU VOTRE CARTE
AUBAINES SECRÈTES,
VOUS POUVEZ VOUS
EN PROCURER UNE
LE JOUR MÊME, AUX
MAGASINS SIMPSON

PROFITEZ DES AUBAINES
SECRÈTES, LES 2 ET
3 DÉCEMBRE, CHEZ SIMPSON

Il vous reste des cadeaux à trouver
pour la famille ou les amis? Voici
l'occasion de trouver le cadeau qui
convient et d'économiser sur
presque toute la marchandise en
magasin (voir exceptions*). Le
pourcentage-rabais auquel vous
aurez droit, de 10% à 25%, est
inscrit sous le sceau de la carte
Aubaines secrètes.

NE GRATTEZ PAS LE SCAU
VOUS-MÊME! Défendu de
regarder, ce serait comme ouvrir
son cadeau avant Noël! Seul un
vendeur autorisé de Simpson peut
valider votre carte, après en avoir
gratté le sceau. Il ne vous reste plus
qu'à signer votre carte. Achats en
magasin seulement.

*EXCEPTIONS: tabacs, restaurants,
produits alimentaires et
pharmaceutiques, sacs à main Bree,
Polo^{MD}, fourrures, produits de
beauté et fragrances, gros appareils
ménagers Beaumark^{MD} et autres,
four à micro-ondes, stéréos,
téléviseurs, électronique vidéo,
ordinateurs, jeux électroniques,
chèques-cadeaux, les Centres
d'aubaines mode, le Bazar et le
Grenier et la plupart des services
à la clientèle.

NOTE: services et franchises
varient selon le magasin. Une liste
complète de toutes les exceptions
sera affichée dans chacun des
magasins Simpson.

NOTE: Les employés de la
compagnie de la Baie d'Hudson (en
poste ou retraités), de ses divisions
et succursales, ainsi que leurs
familles immédiates ne sont pas
admissibles aux rabais de 15%
à 25%.

LES AUBAINES SECRÈTES

LE VENDREDI 2 ET LE SAMEDI 3 DÉCEMBRE ÉPARGNEZ JUSQU'À 25%



Venez vous régaler à nos restaurants au
cours de ces deux journées spéciales!
Hamburger en panier servi avec frites et
salade de chou pour seulement

2.99 \$

Disponible à la Bonne Bouffe et au Bec-Fin
au centre-ville, au Café Vendôme à Pointe-
Claire et au Café Carrousel à Anjou.



VENEZ VOIR NOS
SENSATIONNELLES
VITRINES ANIMÉES
DE NOËL

Un
cadeau
de rêve
pour
Montréal

Centre-ville seulement

Simpson vous invite à
venir rencontrer

LE PÈRE NOËL
au 7^e étage

Lundi au samedi
11 h 30 à 14 h —
15 h à 16 h 30
du 10 décembre au
23 décembre
11 h 30 à 14 h 30 —
16 h à 20 h
et le 24 décembre
11 h 30 à 16 h

**UN SOUVENIR
INOUBLIABLE**

Photo couleurs
traditionnelle 35 mm
5 x 7 **6,95**

Père Noël avec votre
enfant sur cassette
vidéo **14,95**

Offre jumelée
1 photo 5 x 7 (35 mm)
1 cassette vidéo VHS
19,95

Centre-ville seulement

**CONCOURS SIMPSON
ET**

**Ice
CAPADES**

du 28 novembre au
17 décembre 1988

Participez à notre
concours et courez la
chance de gagner l'un
des nombreux lots de 4
billets pour assister au
spectacle des Ice
Capades le jeudi 29
décembre 1988 à 19 h 30
au Forum de Montréal.
Les bulletins de
participation sont
disponibles au rayon des
jouets de tous les
magasins Simpsons.

Valeur totale des prix
5950 \$

Simpson

LE MAGASIN TOUT TROUVÉ POUR NOËL

QUI A DIT QUE LE PÈRE NOËL N'EXISTAIT PAS?

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Pointe-Claire 697-4870 • Les Galeries d'Anjou 353-3300 • Le Carrefour Laval 687-1540
et Les Promenades St-Bruno 461-2211 Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi — 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi — 9h30 à 21h. Samedi — 9h à 17h
Heures d'ouverture des succursales: Du lundi au mercredi — 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi — 9h30 à 21h. Samedi — 9h à 17h

LA GARANTIE SIMPSON: SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS • UTILISEZ VOTRE CARTE DE CRÉDIT SIMPSON, LA BAIE, VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS OU PAYEZ COMPTANT